



**RAPPORT D'ACTIVITES 2017-2019 DE
L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES
ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO**

L'Académie Nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT promulguée par Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015. L'ANSAL-BF regroupe des scientifiques de haut niveau consacrés par leurs pairs et qui mettent leurs compétences au service de la communauté en donnant des avis et recommandations impartiaux et objectifs. La mise en place de l'Académie s'est faite selon un long processus qui a abouti à la sélection des 30 membres fondateurs répartis dans 5 collèges, l'élection du bureau, la rédaction des statuts et du règlement intérieur, et l'information des autorités politiques et de la communauté scientifique nationale.

L'organisation et le fonctionnement actuels de l'Académie sont précisés dans les deux décrets suivants :

- décret N°2016-201/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 11 avril 2016 portant approbation des statuts de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso ;
- décret N°2016-596/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 8 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso.

Les activités menées durant les années 2017 à 2019 visaient à faire de l'Académie une institution fonctionnelle, reconnue et ancrée dans le paysage institutionnel du Burkina Faso. A cet effet, l'Académie devait se faire connaître et accepter par la communauté scientifique nationale afin de mobiliser celle-ci dans toutes les actions qu'elle allait entreprendre. Plusieurs initiatives ont été initiées dans ce sens et font l'objet du présent rapport d'activités s'articulé autour des points suivants :

- Réunions du Bureau et Assemblées générales
- Missions de l'Académie
- Préparation de la séance académique solennelle
- Activités externe de l'Académie
- Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise
- Questions diverses
- Conclusion.

1) Réunions du Bureau et Assemblées générales

Le bureau a tenu plusieurs réunions ordinaires pour examiner les questions relatives à la vie et à la conduite normale des activités de l'Académie. Nous aborderons dans ce rapport uniquement les principales réunions du bureau qui ont conduit à la préparation des décisions importantes dans la conduite de la vie de l'Académie. Les Assemblées générales ont essentiellement porté sur

l'adoption du programme d'activité et du budget de l'Académie pour les années 2017, 2018 et 2019. La mise en œuvre de ces programmes d'activités, fait l'objet précisément de ce présent rapport.

A chacune des réunions du bureau, le Secrétaire Perpétuel a fait le point de l'état d'avancement des dossiers en cours notamment les études, le site-web et les prototypes de tenues de parade de l'Académie.

1.1 Réunions du bureau du 1^{er} Mars 2018

Ainsi, le jeudi 01 mars 2018 a eu lieu au siège provisoire de l'Académie la réunion ordinaire du Bureau. Cette réunion a examiné les questions suivantes :

- la réception du mobilier de bureau de l'Académie (lot 1 du budget Equipement 2017) ;
 - le bilan de la visite d'une délégation de l'INGSA (International Network for Government Science Advice) (Réseau international pour le conseil scientifique au gouvernement)
- et le maquis des sciences tenu à Bobo Dioulasso le jeudi 22 février 2018.

1.1.1 Réception du mobilier de bureau (lot1 du budget Equipement 2017)

Le DAF a fait le point de la réception du matériel lot 1 du budget Equipement 2017 prévu à 75 millions. Le lot 2 attendu concerne la bureautique (microordinateurs, photocopieurs, etc.), Le mobilier de bureau, d'une valeur de 55 millions a été livré et stocké à la Présidence du Faso le 14 décembre 2017. La réception était initialement prévue le vendredi 23 Février et a été ramenée au lundi 26 février 2018. Le matériel comporte 19 articles distincts. La commission a pu procéder à la vérification quantitative du matériel. Avant cela il devrait y avoir une réception technique du matériel livré afin de s'assurer qu'il correspond bien aux spécifications indiquées dans l'appel d'offres. Cela n'avait pas encore été fait. Par ailleurs il manque un espace approprié pour le montage par le fournisseur des éléments sous emballage.

Après examen de la question, le Bureau a décidé de procéder au montage du matériel au siège provisoire de l'Académie et d'entreposer l'ensemble du matériel qui ne sera pas mis immédiatement en service dans ce siège provisoire. Le DAF a été instruit de prendre les mesures nécessaires à la mise en applications de cette décision.

Le DAF a informé le Bureau de la reconduction de la dotation de fonctionnement 2017 de l'Académie dans le budget 2018. Une dotation en investissement n'a pas été prévue. Aussi, une correspondance a-t-elle été adressée au Président du Faso pour obtenir un report en 2018 du budget 2017 non utilisé. Cette correspondance n'a pas reçu de suite. La réhabilitation du siège provisoire de l'Académie (Villa Mélégué) n'a donc pas été inscrite au budget 2018.

Le DAF et son adjoint se sont retirés à l'issue de 1^{er} point de l'ordre du jour.

1.1.2 Bilan de la visite de l'INGSA et du Maquis des sciences de Bobo Dioulasso

1.1.2.1 Visite de l'INGSA

L'Académie a reçu une visite d'une délégation de l'INGSA du 13 au 14 février.

La délégation de l'INGSA a été reçue au siège de l'Académie par les Vice-présidents Robert SOUDRE, Jean KOULIDIATI et le trésorier adjoint Arouna OUEDRAOGO. Elle comprenait Mme Brite Pauchet du Fonds de Recherche du Québec et Pr. Madiagne Diallo, président du Comité de Pilotage INGSА-Africa/Espace Francophone. La délégation de l'INGSA a durant son cours séjour rendu visite à l'UEMOA, au CAMES et à l'IGEDD.

L'INGSA a convenu d'organiser avec notre Académie un atelier de trois (3) jours sur le renforcement des capacités sur **l'Aide à la décision et le Conseil Scientifique aux Gouvernements**. Le CAMES et l'UEMOA ont été contactés en vue de sceller un partenariat dans ce cadre.

Le format de l'atelier, c'est la mise en œuvre de quatre (4) études de cas, avec une centaine de participants dont :

- 50 participants hors du Burkina pris entièrement en charge par l'INGSA
- 50 participants du Burkina.

Les personnes cibles, ce sont les membres des académies des sciences, les décideurs, les membres de la société civiles, des étudiants, etc.

Les collègues Arouna OUEDRAOGO, Alain SISSAO, Jean KOULIDIATI et Robert SOUDRE ont été désignés comme membre d'un Comité restreint de ANSAL-BF pour faire des propositions en vue de l'organisation effective de cette activité.

L'INGSA est une institution internationale de conseil scientifique aux gouvernements. Elle a été créée par la Nouvelle Zélande et le Canada.

Le Fonds de recherche du Québec (FRQ) lui, est orienté vers la promotion de l'espace francophone.

L'INGSA était représentée par le Pr DIALLO Madiagne et le FRQ par madame BRITE Pauchet assistante du scientifique en chef du FRQ.

Le programme du séjour s'est déroulé comme suit :

13-02-2018 :

- 9h-11h : Séance de travail de la délégation avec trois représentants du Bureau de l'Académie (Pr Robert SOUDRE, Pr Jean KOULIDIATI et Pr Arouna OUEDRAOGO) ;
- 11h30 – 12h30 visite de courtoisie au MESRSI ;
- 13h 14h45 déjeuner de travail avec le MENA ;

- 15h – 16h30 réunion de travail avec le département du développement humain durable de l'UEMOA.

□

14-02-2018

- 9h – 11h visite de l'IGEDD et du LPCE
- 15h – 17h réunion de travail avec le CAMES
- 19h30 – 22h diner de débriefing

Le MENA a assuré la logistique pendant la durée du séjour (Véhicule, chauffeur et carburant).

A la demande de l'ANSAL – BF, l'INGSA avec le concours de tous ses partenaires va organiser à Ouaga un atelier avec la participation des Académies des pays de l'espace UEMOA.

L'objectif général est de former les participants en conseil scientifique aux gouvernements.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer à connecter le concept scientifique et la décision politique, construire des ponts entre les scientifiques et les gouvernements ;
- Contribuer à améliorer les décisions politiques par des avis probants sur la base des sciences.

L'atelier (30 participants) va durer 2 à 3 jours et les rubriques suivantes sont à prendre en considération :

- 1- Lieu d'accueil ;
- 2- Logistique locale (Hôtel, hébergement, alimentation, salle de conférence) ;
- 3- Logistique internationale (Visa, titres de transport international) ;
- 4- Animation de l'atelier (invités locaux, participants et autorités locales, invités internationaux).

Il est attendu de l'ANSAL - BF ce qui suit :

- 1- Mises-en place d'un comité conjoint (ANSAL – INGSA – FRQ) d'organisation et d'un comité scientifique. Si l'UEMOA s'engage comme partenaire, elle pourrait avoir au moins un représentant dans les comités.
- 2- Elaboration d'un budget ;
- 3- Recruter des hôtes d'accueil (à la charge financière de l'INGSA)
- 4- Mettre en place un programme touristique et sa logistique (à la charge financière de l'ANSAL-BF)

L'INGSA prendra en charge toutes les dépenses nécessaires dans une limite de 40 000 à 50 000\$.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour sélectionner les animateurs internationaux.

Le thème générique pourrait être « Aide à la décision scientifique et conseil scientifique aux gouvernements ». L'atelier pourra être jumelé à une autre activité de l'Académie. Un projet de convention sera proposé à l'ANSAL-BF pour appréciation et décision.

L'INGSA souhaite que par l'entremise de l'ASAL-BF, une connexion soit établie entre eux et l'UEMOA et le CAMES. Il est important selon l'INGSA que ces institutions soient également partenaires de l'atelier, qu'ils apportent un soutien financier ou pas.

L'important est que par leur entremise, l'objectif de toucher le cercle restreint des décideurs de haut niveau soit atteint.

C'est autour de cette problématique et la recherche de partenaires pour le long terme que les rencontres avec l'UEMOA (Directrice de cabinet du Commissaire en charge du développement humain et du directeur général de l'enseignement supérieur) et avec le CAMES (Directeur de programmes, directeur des équivalences des titres et diplômes, directeur du centre de documentation, attaché de presse) ont eu lieu.

Les représentants de l'UEMOA et du CAMES ont marqué leur intérêt pour cette démarche. L'UEMOA a en particulier souhaité que des sujets comme les gestions des conflits, la question de la paix et de la sécurité, les questions de genre, de l'extrémisme, des migrations, du chômage des jeunes soient explorés.

La vision de l'INGSA cadrant bien avec celle de l'UEMOA, il ne fait aucun doute que le Commissaire mettra tout en œuvre pour impliquer l'institution.

Les représentants de l'UEMOA et ceux du CAMES se sont engagés à faire un compte rendu fidèle à leurs autorités de tutelle.

Les discussions avec le MESRSI et le MENA ont porté également sur la compréhension des objectifs de l'INGSA. Tous les deux ont été enthousiastes. Le MESRSI a proposé certaines études de cas à envisager notamment la culture des moustiques pour lutter contre la dengue et la malaria. Le diner de débriefing a été parfait et a permis de renforcer l'idée selon laquelle l'ANSAL-BF malgré son jeune âge et ses moyens limités à une vision, et compte prendre sa place dans le concert des institutions du Burkina, voire de la sous-région.

L'après diner a été consacrée à une visite de la ville de Ouagadougou, puis une visite des hôtels BRAVIA et Splendide (chambres standards et salles de conférences) avant de déposer madame BRITE à l'aéroport vers minuit trente.

Le Pr DIALLO lui a été déposé à l'aéroport le 15 février vers 8h30 par le chauffeur mis à disposition.

Dès leurs arrivées dans leurs pays respectifs, ils ont envoyé des mails de remerciement à l'endroit de l'ANSAL-BF.

1.1.1.2 Maquis des sciences : L'enseignement des mathématiques : quelles solutions pour atténuer les difficultés ? Bobo-Dioulasso, 22 Février 2018, Institut Français , Salle de spectacle

L'enseignement des mathématiques constitue un problème pour les enseignants et les apprenants. Cette discipline est vue comme abstraite et difficile. Malgré son importance et son utilité, les mathématiques sont victimes de la désaffection des élèves. Le collège Sciences et

Technologies de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a souhaité aborder ces questions avec des partenaires de l'éducation pour apporter sa contribution à une formation de qualité au Burkina Faso.

Cette mission a été organisée pour participer au maquis des Sciences de Bobo-Dioulasso à la suite du café-maquis des sciences de Ouagadougou tenu en 2017 autour des mêmes questions :

**JEUDI
22 FÉVRIER
16H**

**Maths, éco,
Statistiques**

**COMMENT J'AI
DÉTESTÉ LES
MATHS**

UN FILM DE
OLIVIER PEYON

2013 - 1H43

A travers un voyage aux quatre coins du monde avec les plus grands mathématiciens, ce film nous raconte comment les maths ont bouleversé notre monde.

**SÉANCE EXCEPTIONNELLE SUIVIE DU MAQUIS DES SCIENCES :
L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES : QUELLES SOLUTIONS POUR
ATTÉNUER LES DIFFICULTÉS ?**

L'enseignement des mathématiques constitue un problème pour les enseignants et les apprenants. Discipline vue comme abstraite et difficile, elle est victime de la désaffection des élèves. Pourquoi ? Comment faire aimer les mathématiques par les élèves et augmenter le nombre d'enseignants dans la discipline ?

Avec Pr Ouaro Stanislas, Enseignant, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO, membre ANSAL-B ; Dr Séré/Savadogo Zoinabo, Enseignante, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO ; Dr Douamba Kirsi Jean, Enseignant de mathématiques, Institut des Sciences ; M. Traoré San, Inspecteur de mathématiques à la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue.

En partenariat avec l'Académie Nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL – BF).

Quels sont les spécificités de l'enseignement des mathématiques qui justifient la désaffection des mathématiques par les élèves ? Quelle est la politique gouvernementale au Burkina Faso et les actions menées pour améliorer l'enseignement des mathématiques ? Quel est l'état des lieux au Burkina Faso ? Comment faire aimer les mathématiques par les élèves et augmenter le nombre d'enseignants de la discipline ?

Le programme du maquis comporte deux importantes étapes

1/ Projection du film de Olivier Peyon "Comment j'ai détesté les maths", 1h43mn. A travers un voyage aux quatre coins du monde avec les plus grands mathématiciens, le film nous raconte comment les maths ont bouleversé notre monde.

2/ Animation du panel avec la participation de :

- Pr Touré Hamidou, Enseignant, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO, membre ANSAL-BF ;
- Dr Séré/Savadogo Zoinabo, Enseignante, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO ;
- Dr Douamba Kirsi Jean Pierre, Enseignant de mathématiques, Institut des Sciences.
- M. Traoré San, Inspecteur de mathématiques à la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue.

Modérateur : M. Karim Namoano, Association des journalistes et communicateurs scientifiques du Burkina Faso (AJCS/BF).

Les académiciens présents étaient : le Président Pr Robert Tinga Guiguemdé, Pr Jean Kouliadi Jean Vice- président, président du Collège, les membres du Collège : Pr Moussa Ouattara, Pr Blaise Somé, Pr Yvonne Bonzi-Coulibaly.

La salle de spectacle de l'Institut français de 250 places était pleine.

Les élèves du Lycée Scientifique de Bobo ont été mobilisés et transportés dans un car. Egalement étaient présents des élèves d'autres lycées (Lycée Béthanie II, Lycée Professionnel, Lycée Ouézzin Coulibaly, Lycée provincial Mollo Sanou ...), des enseignants de mathématiques de l'Université Nazi Boni, des enseignants des lycées et collèges de Bobo-Dioulasso.

Après le mot d'introduction de la représentante de l'Institut Français, le Président de l'ANSAL-BF a présenté l'académie et ses objectifs.

1.1.1.3 Divers

-Lettre du MESRSI pour présenter une œuvre d'un auteur pour évaluation à l'Académie.

Le bureau a jugé opportun de transmettre cette correspondance et l'œuvre au Collège chargé des Sciences humaines, arts, lettres et culture pour examen et avis motivé.

-Demande de parrainage d'une soirée de gala organisée par APROMATH (Association pour la Promotion des Maths) par l'Académie.

Le bureau après réflexion a jugé opportun que le Secrétaire Perpétuel puisse rentrer en contact avec l'association et mieux s'informer sur ses activités avant toute prise de décision à cet effet. Le Secrétaire Perpétuel a recommandé qu'il n'était pas opportun que l'Académie parraine le gala organisé par APROMATH.

-Le Secrétaire Perpétuel a fait le point sur l'état d'avancement de la confection d'entêtes, des cartes de visite des membres, du site web de l'Académie et du contact avec le styliste pour les modèles de tenue de parade. Des instructions ont été faites au Secrétaire Perpétuel pour la finalisation de ses travaux en cours.

La question de la démission de la secrétaire particulière du Président de l'Académie a fait l'objet d'un bref échange. Sa cessation de service demandée a été signée par le Secrétaire Perpétuel le 20 février dernier.

1.2 Réunion du Bureau du 18 Juillet 2018

Le bureau a effectué un arbitrage budgétaire des activités des collèges et de l'académie pour le reste de l'année et l'état d'exécution des études pour la séance académique solennelle.

A cette rencontre, le bureau a décidé d'organiser des sorties de prise de contact avec les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les partenaires durant le mois d'octobre 2018 suivant le planning ci-après :

- 11 Octobre à 8h départ pour Koudougou. 10h rencontre avec les enseignants chercheurs de UNZ et les chercheurs de SARIA. 14h départ pour Bobo Dioulasso.
- 12 Octobre 9h Rencontre avec les enseignants chercheurs de UNB et les chercheurs. Rencontre avec les partenaires de la zone. 13 Octobre départ de Bobo Dioulasso pour Ouaga.
- 18 Octobre 15h Rencontre avec les enseignants chercheurs et les chercheurs de Ouagadougou.
- 19 Octobre départ pour Fada. 15h Rencontre avec les enseignants chercheurs et les chercheurs.
- 20 Octobre retour sur Ouaga.

Le bureau a donné un délai aux collègues jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, pour transmettre au Secrétaire Perpétuel leur programme d'activité réaménagé avec des propositions de budget pour la période de juillet à novembre 2018.

A chacune des réunions du bureau, le Secrétaire Perpétuel a fait le point de l'état d'avancement des dossiers en cours notamment les études, le site-web et les prototypes de tenues de parade de l'Académie.

1.3 Réunion du bureau du 2 septembre 2018

Le bureau s'est penché sur l'organisation pratique des missions d'information à l'intérieur du pays, sur leurs contenus scientifiques et sur la programmation de ses rencontres dans les villes de Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma et Ouagadougou.

L'objet de ces rencontres est la présentation de l'Académie ainsi que les perspectives de collaboration avec la communauté scientifique. Le déroulement de chaque rencontre commencera d'abord par les remerciements au président de l'université concernée pour l'organisation de la rencontre, et aux participants pour leur présence. Suivra la présentation des membres de la délégation. Ensuite la présentation de l'Académie sera faite par le Secrétaire Perpétuel, suivie des échanges avec les participants. Dans la présentation il est revenu sur le processus de mise en place de l'Académie. Le Secrétaire Perpétuel est parti de Ouagadougou avec tout l'équipement nécessaire à la projection du power point. Les questions à prévoir sont entre autres : quelles sont les modalités de cooptation de nouveaux membres de l'Académie ? Quand les futurs membres seront ils cooptés ?

A terme, l'Académie comptera 15 membres par collège, soit un total de 75 membres. Après la rentrée solennelle de 2019, on compte élargir les membres des collèges avec des modalités précises d'élection et le nombre de nouveaux académiciens à pourvoir sera aussi précisé. Les enseignants et les chercheurs doivent donc rester à l'écoute. Il faut éviter de faire d'autres commentaires tant qu'une réunion de décision n'aura pas été tenue sur la question.

Les membres fondateurs ont été élus par leurs pairs, mais l'élargissement se fait par cooptation. Le collège propose des futurs membres et l'Assemblée Générale examine et décide en dernier ressort de l'admission des membres proposés.

Il ne faut pas manquer d'évoquer les activités prévues, le bilan de ce qui a été fait depuis 2013 ainsi que les perspectives notamment les études en cours pour la rentrée solennelle. Si une question est posée sur les ressources financières de l'Académie il ne faut pas rentrer dans les

détails de la subvention de l'Etat. A la fin des échanges la conclusion sera faite par le chef de Délégation.

1.4 Réunion du bureau du Mercredi 05 juin 2019 à 12h30 autour de la lettre de démission du DAF Aristide Nikiéma en date 03 Juin 2019.

1.5 Réunion du Lundi 29 avril 2019 à 15h autour de l'ordre du jour suivant préparation de l'AG du 02 Mai 2019 :

- Examen du projet de budget 2019,
- Examen du projet de programme d'activités 2019
- Bilan sommaire de l'atelier conjoint SNA-ST (Y compris le point sur les invités présents/invités attendus)
- Divers.

1.6 Rencontre du Mardi 12 février 2019. La rencontre s'est tenue au siège de l'Académie à la demande des Vice-présidents de l'Académie à la suite de la réception de la lettre de démission du DAF de l'Académie, Monsieur ZARE Ibrahim et des copies des lettres de démission de l'Agent Comptable Monsieur KAFANDO Ali et de l'agent de la DAF Monsieur KABORE Arouna.

1.7 Réunion du bureau du Jeudi 31 janvier 2019 à 15h pour l'ordre du jour suivant :

- Prochaines étapes de l'étude de l'Académie ;
- Détermination d'activités à mener en 2019 (en dehors de la séance académique solennelle) ;
- Divers.

1.8 Assemblée Générale du 21 Avril 2017

L'Assemblée générale s'est tenue sur l'ordre du jour suivant :

- Informations
- Amendement et adoption du règlement intérieur
- Préparation de la séance académique solennelle
- Budget 2017
- Divers.

Le siège : il a été provisoirement mis à la disposition de l'Académie la villa « Mélégué » de Ouaga 2000, en attendant une réfection complète de l'ancien palais présidentiel. Les travaux de réfection de la villa « Mélégué » seront exécutés sur le budget 2017.

Le président a rappelé qu'en tant que vice-président Afrique de l'Ouest de l'Académie Africaine des Sciences (AAS), et notre académie abritant de ce fait le siège du bureau régional, il doit organiser avec son collègue Représentant Afrique de l'Ouest (un du Ghana), un atelier dont le but est de mieux faire connaître l'AAS aux enseignants-chercheurs et chercheurs du Burkina. Les fonds du budget d'organisation (5000\$) ont déjà été versés dans le compte de l'ANSAL-BF. Une centaine de participants (scientifiques seniors et juniors) seront conviés. L'atelier est prévu pour le mois de mai 2017.

Un DAF a été affecté à l'Académie et il sera chargé de la mise en œuvre du budget 2017.

L'Académie est toujours en attente d'une audience sollicitée auprès de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre. Toutefois, au regard des visites de courtoisie déjà effectuées auprès des autorités (Président du Faso, Président de l'Assemblée nationale), il a été convenu que l'Académie continue de dérouler ses activités en attendant qu'une date soit fixée par le Premier ministre.

L'ANSAL-BF dispose désormais d'une adresse postale fonctionnelle : «01 BP 1910 Ouagadougou 01, Burkina Faso ».

Le site web de l'Académie est en cours de construction. Une adresse électronique est attribuée à chaque Académicien sur ce site. Il vous sera communiqué très prochainement.

La conception du costume de parade de l'Académie a été commandée auprès d'un styliste ; la maquette devrait être disponible dans les prochains jours. Elle sera la propriété de l'Académie.

Mise à disposition de personnels (DAF, AC, CF, DMP, Secrétaire, ...) et de la logistique. La secrétaire générale de la présidence que le Président du Faso a instruite pour aider à l'opérationnalisation de l'Académie a envoyé une lettre au ministre en charge des finances et au ministre en charge de la fonction publique à cet effet. Ainsi il a été affecté au Président de l'Académie un véhicule de tourisme usagé ayant 40 000 km au compteur.

Conférences de presse pour présenter l'Académie au public: elle est programmée pour le mardi 16 Mai 2017.

Comité pour l'élaboration du plan stratégique de l'Académie: il a pour président le Pr Arouna Ouédraogo, et pour membres : Michel Sédogo, Alain Sissao, Adjima Thiombiano, Stanislas Ouaro, Hamidou Touré, et un économiste planificateur à solliciter auprès de la présidence du Faso. Le comité travaillera de près avec les collègues pour produire un draft à valider en AG.

Le règlement intérieur amendé a été adopté par acclamation.

Chaque collègue a fait le point de l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée solennelle et présenté son programme d'activité 2017 qui a été amendé.

L'allocation 2017 du budget de l'Académie comporte deux grands volets, à savoir le volet fonctionnement de l'ordre de 82 millions et celui des investissements d'un montant de 170 millions. Un réaménagement budgétaire sera fait avec le DAF de l'Académie pour tenir compte des budgets de fonctionnement des collèges et de la préparation de la séance académique solennelle. Les collègues devraient préciser davantage leur budget pour la préparation de la séance académique solennelle dans les meilleurs délais.

1.9 Assemblée Générale du 25 Juillet 2017

Ordre du jour.

- Etat d'avancement des études des collèges pour la rentrée solennelle 2017;
- Etat d'exécution des activités spécifiques des collèges pour l'année 2017;
- Examen et adoption du projet de budget 2018 et de délibérations.
- Divers.

L'Assemblée générale a démarré à 15h 30 au lieu de 15h comme initialement prévu. Le Président a introduit l'ordre du jour qui a été adopté, après la vérification du quorum atteint en raison du nombre de membres présents onze (11), des absents qui se sont excusés au nombre de dix (10) et de deux (2) membres qui résident à l'étranger. La liste de présence est annexée au présent document.

Chaque collègue a fait le point de l'état d'avancement de ses travaux préparatoires à la séance académique solennelle.

Les collèges ont également fait le point de l'état de réalisation de leurs activités spécifiques. L'essentiel des activités est planifié pour se tenir dans le dernier trimestre 2017.

L'avant-projet du budget de l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des lettres du Burkina Faso est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **trois milliards deux cent quatre-vingt-treize millions neuf cent quatorze mille cinq cents (3 293 914 500) FCFA**.

Le budget est estimé à trois milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent quatorze mille cinq cents (**3 188 914 500) F CFA** dont **546 414 500 F CFA** au titre de la subvention d'exploitation (fonctionnement) et **2 642 500 000 F CFA** pour ce qui concerne la subvention d'investissement pour la réfection et la réhabilitation du siège définitif de l'Académie (ancien palais de la présidence).

L'Assemblée générale après amendements a approuvé l'avant-projet de budget 2018 de l'Académie par acclamation, et pris les délibérations y relatives, de même que des délibérations concernant des avantages à accorder au personnel.

Le Trésorier adjoint, Pr Arouna OUEDRAOGO a fait le point de l'ensemble des cotisations des membres de l'Académie. Il en ressort que la plupart des membres s'acquittent de leurs cotisations. Il est a rappelé aux autres la nécessité de cette obligation statutaire.

Il a été rappelé au SP de confectionner le tableau consolidé des activités pour la rentrée solennelle, et celui des autres activités 2017.

1.10 Assemblée Générale du 18 Décembre 2017

Le 18 décembre 2017 s'est tenue à partir de 15h30mn, au siège provisoire de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), sis à Ouaga 2000, l'assemblée générale ordinaire de l'Académie autour de l'ordre du jour suivant :

- Point sur le déroulement des études pour l'organisation de la rentrée solennelle de l'Académie ;
- Vie de l'Académie ;
- Divers.

Etaient présents à cette assemblée générale, treize (13) membres. Sept (07) membres se sont excusés dont deux (02) qui résident hors du Burkina Faso et huit (08) absents.

1.10.1 Déroulement des études

Le président de l'Académie a d'abord fait le point des fonds mis à la disposition de l'Académie. Il ressort de ce point que l'ANSAL-BF dispose d'un compte Trésor pour son fonctionnement qui a reçu au titre de l'exercice budgétaire 2017, quatre-vingt-un millions (81 000 000) de FCFA pour son fonctionnement. De plus, Soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA et quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA a été mis à disposition de l'ANSAL-BF et ces montants sont disponibles dans les comptes de la Présidence du Faso pour respectivement, la réfection de la villa Mélégué devant servir aussi de siège provisoire de l'Académie, et pour l'acquisition de mobiliers de bureaux pour l'Académie.

Le Président a ensuite donné la parole au Directeur de l'Administration et des finances pour expliquer aux membres de l'Académie la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés de l'Etat, et faire le point des marchés relatifs aux études pour la rentrée solennelle.

Il est donc ressorti des différents points faits, la nécessité d'une part de respecter les procédures financières et d'autre part, de proposer aux plus hautes autorités, la prise d'un texte financier spécifique à l'ANSAL-BF, à l'image de l'arrêté conjoint 108 applicable qu'aux EPE de l'Enseignement supérieur et la recherche, au regard de son caractère spécifique.

Il a donc été demandé au Professeur OUARO de rechercher l'arrêté 108, les textes spécifiques au CAPES et ceux spécifiques à l'INSD afin de les mettre à disposition de la chaîne financière de l'Académie.

1.10.2 Vie de l'Académie

Président a expliqué les difficultés de mise à disposition de la tenue de parade des membres de l'Académie. Cela est actuellement dû au fait que le couturier chargé de proposer la dernière mouture de la tenue n'arrive pas à le faire ni même à fournir la facture pro-forma pour la confection de ladite tenue pour homme.

1.11 Assemblée Générale du 13 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi treize juin, s'est tenue, à partir de 14 heures dans la salle de réunion de l'Académie, la première session ordinaire de l'année 2019 de l'Assemblée Générale de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso, sous la présidence du Pr Robert Tinga GUIGUEMDE, président de l'Académie.

Le secrétariat de séance a été assuré par Pr Hamidou TOURE, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Ouvrant la séance, le président a procédé à la vérification des présences des membres de l'Assemblée générale de l'ANSAL-BF. Il a été relevé sur vingt-six (26) membres statutaires, vingt-deux (22) présences effectives et quatre (4) absences. Le quorum atteint, l'Assemblée générale pouvait tenir sa session et délibérer valablement.

L'ordre du jour a porté sur le bilan de l'exercice 2018 et la programmation des activités de 2019.

Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le rapport d'activités de l'année 2018 de l'ANSAL-BF, le programme d'activité 2019 et le budget 2019 de l'Académie ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

En divers, l'AG s'est préoccupée des différentes démissions des agents de la chaîne financière de l'Académie et a décidé de mettre en place un comité de crise pour faire un diagnostic de la situation basé sur des entretiens avec les agents démissionnaires ainsi qu'avec les membres du Bureau. Le comité de crise composé de quatre membres et présidé par Pr Joseph Paré comprenait aussi les Pr Yvonne L. Bonzi-Coulibaly (Rapporteur), Lassana Sangaré et Dr Jean-Noël Poda (Rapporteur adjoint). Les résultats des investigations du Comité ainsi que ses propositions de solutions ont été présentés au cours d'une Assemblée générale extraordinaire tenue le 19 septembre 2019.

1.12 Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Septembre 2019

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale a porté sur le rapport du Comité de crise.

Ouvrant la séance, le président a procédé à la vérification des présences des membres de l'Assemblée générale de l'ANSAL-BF. Il a été relevé sur vingt-six (26) membres statutaires, vingt (20) présences effectives et six (6) absences. Le quorum atteint, l'Assemblée générale pouvait tenir sa session et délibérer valablement.

Le Comité de crise a procédé à l'exposé de son rapport qui a fait l'objet de discussion et d'amendements de formes comme de fonds portant aussi bien sur la méthodologie de travail utilisée, le diagnostic et l'analyse de la situation de crise ainsi que les propositions de sortie de crise. Pour faire suite à ces propositions, l'AG a décidé de la convocation d'une Assemblée générale électorale pour le renouvellement du bureau de l'Académie le 03 octobre 2019. Cette décision a été motivée par le fait que le mandat du bureau arrivait à son échéance normale à la fin du mois de septembre 2019. Le rapport du Comité de crise amendé a été adopté par l'Assemblée générale.

1.13 Assemblée générale électorale du 3 Octobre 2019

Le 3 Octobre de l'an 2019, de 14h30 à 17h, s'est tenue au siège de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANAL-BF) l'assemblée générale électorale pour le renouvellement du Bureau de l'Académie pour la période 2019-2022. La présidence de la séance des élections a été assurée par le doyen d'âge et le rapporteur, par le plus jeune des académiciens présents. A cet effet, les Professeurs Taladidia THIOMBIANO et Jean KOULIDIATI ont été désignés respectivement président et rapporteur de la séance.

Les Professeurs Blaise SOME et Arouna OUEDRAOGO ont été désignés assesseurs. Après avoir vérifié les mandats et les procurations, le nombre de votants était de vingt-deux (22) dont seize

(16) présents et six (6) procurations validées (cf pièces jointes). L'effectif actuel de l'ANSAL-BF étant de vingt-sept (27) membres, le quorum est largement atteint.

Le Président THIOMBIANO a donné lecture de quelques articles des statuts et du règlement intérieur en rapport avec l'élection des membres du Bureau, précisé la liste des postes à pourvoir, et à rappeler les conditions dans lesquelles les élections vont se dérouler.

En rappel, le Bureau statutaire de l'Académie est composé comme suit :

- Un Président ;
- Quatre vice-Présidents (qui sont les Président élus des Collèges) ;
- Un secrétaire perpétuel ;
- Un secrétaire perpétuel adjoint ;
- Un trésorier ; un trésorier adjoint.

Les présidents des collèges ont été élus les jours précédents par des assemblées générales de leurs collèges respectifs.

La présente assemblée générale a concerné l'élection des autres membres du bureau. Pour chacun des postes à pourvoir, le Président a procédé à l'appel au volontariat ; en cas d'absence de volontaires, il est fait appel à des propositions. S'il n'y a qu'un seul volontaire ou un proposé, les votes possibles sont « Oui », « Non » ou « Blanc ». S'il y a plus d'un volontaire ou plus d'un proposé, c'est le candidat qui obtient la majorité qui est élu.

1.13.1 Election du Président de l'ANSAL-BF

Pour le poste de Président de l'Académie, un seul candidat a été enregistré : Paco SEREME, Directeur de recherche.

Le Président a demandé au candidat de décliner en quelques mots les raisons de son engagement à être Président. Le candidat a dit souhaiter apporter sa contribution pour mettre au diapason l'Académie. D'autre part, nombre d'académiciens lui ont demandé de se porter candidat et il ne pouvait se soustraire à ces sollicitations.

Dr Paco SEREME, Directeur de recherche, a été déclaré élu Président à l'unanimité des votants.

1.13.2 Election des Vice-Présidents

Les procès-verbaux des assemblées générales électives des présidents des collèges et leurs rapporteurs, joints en annexes ont donné les résultats suivants :

- Moussa OUATTARA, Professeur Titulaire, Président du Collège Sciences et techniques, Vice-président de l'ANSAL-BF ;
- Alain Joseph SISSAO, Directeur de recherche, Président du Collège Sciences humaines, Arts, Lettres et Culture, Sciences, juridiques, politiques, économiques et de gestion ;
- Innocent Pierre GUISSOU, Professeur Titulaire, Président du Collège Sciences de la santé humaine et animale ;
- Jean Noel PODA, Directeur de recherche, Président du Collège Sciences naturelles et agricoles.

1.13.3 Election du Secrétaire perpétuel

Hamidou TOURE, Professeur Titulaire, est seul candidat volontaire enregistré. Son absence de la séance le dispense d'exprimer son ambition pour ce poste

Hamidou TOURE, Professeur Titulaire, est élu Secrétaire perpétuel par 20 voix sur 22 votants.

1.13.4 Election du Secrétaire perpétuel adjoint

Arouna OUEDRAOGO, Professeur Titulaire, est seul candidat volontaire enregistré.

Le Professeur OUEDRAOGO dit être candidat parce qu'au bout de 6 ans d'appartenance à l'Académie comme trésorier adjoint, il a mieux compris les enjeux et les difficultés de l'ANSAL-BF et souhaite apporter sa contribution pour la réalisation de ses missions. D'autre part, au regard de la qualité des académiciens et de son jeune âge, sa contribution sera à la hauteur des ambitions de l'ANSAL-BF.

Arouna OUADRAOGO, Professeur titulaire, est élu à l'unanimité Secrétaire perpétuel adjoint.

1.13.4 Election du Trésorier

Diarra YE/OUATTARA, Professeur titulaire, est seule candidate. Son absence de la séance la dispense d'exprimer son ambition pour ce poste.

Diarra YE/OUATTARA Professeur titulaire, est déclarée élue à l'unanimité Trésorière.

1.13.6 Election du Trésorier adjoint

Yvonne BONZI/COULIBALY, Professeur titulaire, est seule candidate.

Yvonne BONZI/COULIBALY, Professeur titulaire, est déclarée élue à l'unanimité Trésorière adjointe.

En récapitulatif, le bureau 2019/2022 de l'Académie se décline comme suite :

- **Président** : Dr Paco SEREME
- **Vice-Présidents** :
 - Pr Moussa OUATTARA
 - Dr Alain SISSAO
 - Pr Innocent Pierre GUISSOU
 - Dr Jean Noël PODA
- **Secrétaire perpétuel** : Pr Hamidou TOURE
- **Secrétaire perpétuel adjoint** : Pr Arouna OUEDRAOGO
- **Trésorière** : Pr Diarra YE/OUATTARA
- **Trésorière adjointe** : Pr Yvonne BONZI/COULIBALY.

Le président de séance Taladidia THIOMBIANO, avant de passer le présidium de l'Assemblée au Bureau entrant, a tenu à leur adresser ses félicitations les plus vives, et leur a souhaité plein succès dans l'exercice de leurs mandats.

1.14 Conférences de Presse

L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a animé une conférence de presse le mardi 16 mai 2017 à l'immeuble de l'éducation. Cette conférence de presse avait pour but de présenter les objectifs et les attributions de l'académie.

2. Missions de l'Académie

2.1 Séance académique solennelle de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal. Thème " Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM): Etat des lieux, enjeux et perspectives au Sénégal"; Palais des congrès de l'hôtel King Fahd Palace, Dakar, 28 Février 2017.

Pr Robert Tinga GUIGUEMDE a représenté ANSAL-BF a cette séance solennelle.

Depuis sa mise en place, l'ANSAL-BF a toujours été invitée par l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal à ses séances académiques solennelles. Celle de l'année 2017 a eu lieu sous la présidence effective du chef de l'Etat M. Macky SALL, comme de coutume, en présence du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La manifestation a vu la participation aussi des académies nationales du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Mali.

Elle a connu les temps suivants :

- Message du Pr Doudou BA, président de l'ANSTS ;
- Présentation du rapport de l'étude sur les OGM par Madame le Pr Yaye Kène GASSAMA, vice-présidente de l'ANSTS, présidente du groupe de travail sur les OGM ;
- Remise du rapport de l'étude au Président de la République par le président de l'ANSTS ;
- Allocution du Président de la République.

L'étude a été menée par un bureau d'étude financé par l'ANSTS après sélection suite à un appel d'offres, le déroulement des travaux de l'étude étant suivi pas à pas par un groupe de travail comprenant des représentants de chacune des sections de l'Académie.

Le Président Macky SALL a donné des instructions sur place pour que la loi soit relue afin de faciliter les études et l'utilisation des OGM au Sénégal.

Il a confirmé une fois de plus son plein engagement à la science. Après avoir décidé en 2016 de consacrer chaque année à l'ANSTS une allocation budgétaire de 400 millions par an à compter de 2017, cette année l'accent sera mis la promotion du genre dans la science à travers la nomination d'une ambassadrice pour la science, l'octroi d'un prix chaque année aux meilleures enseignantes en science, et des prix aux meilleures élèves dans les matières scientifiques.

2.2 Atelier de formation pour l'Afrique francophone visant à créer une capacité en conseil scientifique aux gouvernements. Hôtel Radisson-Blu, Dakar, 5-7 Mars 2017. Participant Dr Alain Joseph SISSAO

Directeur de recherche/Conseiller Technique (MESRSI), Membre de l'ANSAL-BF.

Cette formation était organisée par l'Académie nationale des sciences et technique du Sénégal en partenariat avec le CRDI, le ministère des affaires étrangères de Nouvelle Zélande, du fonds de la

recherche (Nature et technologie, santé, société et culture), International for Government Science Advice (INGSA). Les participants au nombre de 40 ont été sélectionnés sur près de 200 dossiers.

Les travaux ont commencé avec un premier panel axé sur « Les grands principes en conseil scientifique en contexte africain avec les intervenants suivants : M. Jemaiel Ben Brahim, Directeur régional du Bureau Afrique de l'Ouest, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Pr Rémi Quiron Scientifique en chef du Québec et Pr Aminata Sall Diallo, coordonnatrice du Programme sénégalais pour l'entrepreneuriat des jeunes (PSE-J).

Un second panel sur « Le rôle des Académiciens des Sciences dans le conseil scientifique en Afrique » a réuni le Pr Doudou Ba, Président de l'ANSTS et Pr Maryse Lassonde, Directrice scientifique du FRQNT et Présidente de la Société Royale du Canada. Le premier a fait une présentation de l'ANSTS, ses missions, son fonctionnement, ses membres. La seconde a fait une présentation de la genèse des Académies dans le monde et s'est appesantie sur l'Académie du Canada.

Il s'en est suivi des études de cas :

- DOUMBELANE "Mobilisation des ressources en eau et des terres pour la sécurité alimentaire"
- MULIKAMEE." Lutter contre le chômage, l'émigration et la radicalisation "
- EPIDEMIA, "Pandémie, paniques et frontières internationales"

Cet atelier a permis de jeter les bases du futur réseau francophone des conseillers techniques qui pourraient influencer les gouvernants dans leur décision en faveur des sciences en Afrique Francophone. Ces conseillers devront être pluridisciplinaires mais aussi ouverts à la concertation et à l'avis d'autres spécialistes afin de trouver la décision idoine et appropriée à donner au politique.

2.3 Pr Robert Tinga GUIGUEMDE; Mise en place de l'Académie Ouest Africaine des Sciences (AOAS) 14-16 juin 2017, Parlement de la CEDEAO, Abuja. La réunion a été organisée par la division Science du département Science-Education-Culture de la CEDEAO. « L'objectif de la réunion était de créer un cadre intégré de concertation de toutes les compétences des académies nationales, des réseaux scientifiques majeurs en vue de faire des Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM) un secteur harmonieux, et accélérer le développement économique et social de l'espace CEDEAO. Le département Science-Education-Culture de la CEDEAO s'est engagé à la mise en place du réseau conformément à la feuille de route élaborée.

2.4 Capacity Enhancement Workshop on Academies communications, outreach and distribution of science-based advice to policymakers and public, 06-07 Juillet 2017, Nairobi, KENYA. Pr Lassana SANGARE membre de l'ANSAL-BF.

L'atelier de renforcement des capacités des Académies sur la communication, la vulgarisation et la distribution de conseils fondés sur la science aux décideurs et au public a été organisé conjointement par le Réseau Africain des Académies des Sciences (NASAC : Network of African

Science Academies), l'Académie Nationale des Sciences Leopoldina (Allemagne) et l'Interacademy Partnership (IAP). Il a regroupé 41 participants venant de 20 pays d'Afrique et d'Europe. Les objectifs de cet atelier étaient de (1)-Partager des expériences sur les événements de communication portant sur les livrets des décideurs conçus par le NASAC ; (2)-Acquérir une compréhension de base de conseil scientifique recherché par les décideurs ; (3)-S'assurer que les conseils scientifiques fournis par les Académies sont sans interférence politique ; (4)-Être rigoureux en communiquant avec les décideurs, à travers des processus appropriés d'assurance de la qualité et d'examen par les pairs (collégial) ; (5)-Créer et faire prendre conscience des défis qui peuvent surgir en communiquant avec les décideurs et le public ; (6)-Mettre en évidence la valeur des Académies des Sciences comme des acteurs clés et comme agents-de-changement dans l'environnement politique.

Le NASAC a conçu une série de livrets destinés à la sensibilisation des décideurs et du grand public sur diverses thématiques comme le changement climatique et la résilience en Afrique, la santé en Afrique, la biotechnologie en agriculture pour le développement de l'Afrique, etc. Quatre de ces livrets ont été présentés aux participants à l'atelier (Documents joints). Leur traduction très prochaine en français permettra aux Académies francophones de s'approprier les contenus et d'établir des stratégies de communications avec les décideurs et le public dans leur pays.

2.5 Atelier conjoint Académie Africaine des Sciences (AAS) Académie Nationale des Sciences et des Arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) du 21 Septembre 2017

L'atelier a eu pour objectif de présenter l'Académie Africaine des Sciences et l'ANSAL-BF à la communauté scientifique du Burkina Faso.

2.6 AEMASE (African European Mediterranean Academies for Science Education) 3-4 Octobre 2017 à Paris, France, Pr Robert SOUDRE.

Cette troisième édition AEMASE III à Paris, les 3 et 4 octobre 2017 abrité par l'Institut de France a rassemblé les académiciens et les scientifiques de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, du Ghana, de l'Italie, de l'Inde, du Kenya, de la Malaisie, du Maroc, des Pays-Bas, du Niger, du Nigéria, de la Norvège, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Tanzanie, de la Tunisie, de l'Ukraine, des Royaume-Unis et des États-Unis. Les réseaux d'académies de l'Europe, de l'Afrique et du monde, respectivement ALLEA, NASAC et IAP étaient représentés par leurs Présidents ou les Directeurs exécutifs.

Les différentes communications, les tables rondes, et les ateliers ont bien insisté sur le rôle des sciences dans le développement : pas de développement durable sans sciences. Alors nous devons travailler à développer l'enseignement des sciences dans tous les ordres de l'enseignement, et plus particulièrement en directions des filles.

2.7 Rentrée solennelle de l'Académie des Sciences, des Arts et des Culture d'Afrique et des Diasporas Africaines de la Côte d'Ivoire, 26 octobre 2017; sur le thème " Arts, modernités et postmodernités africaines" L'ANSAL- BF a été représenté par son président, Pr Robert Tinga GUIGUEMDE.

La rentrée solennelle 2017-2018 de l'ASCAD a été placée sous le haut patronage de M. Daniel KABLAN DUNCAN, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, et sous le parrainage de M. Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO, Ministre d'Etat auprès du Président de la République chargé du Dialogue politique et des Relations avec les Institutions. Tous les deux étaient représentés.

La cérémonie a connu les temps suivants :

- Mot du représentant du maire du Plateau ;
- Mot du président de l'ASCAD, le Pr Daouda AÏDARA ;
- Leçon inaugurale sur le thème par le Pr Yacouba KONATE, membre de l'ASCAD ;
- Discours du représentant du parrain.

Le conférencier de la leçon inaugurale est président de la commission des affaires sociales et culturelles de l'ASCAD et membre du comité d'organisation du MASA (Marché des Arts du Spectacle Africain). Après avoir tenté de préciser les notions de modernité/post-modernité, contemporanéité, il a illustré ces propos à travers l'évolution de la photographie, la peinture et la sculpture africaines selon la période post-coloniale et la période moderne.

L'ASCAD a été créée par décret en 2003 et compte 50 membres nommés par décret. Elle est organisée en 5 « domaines de compétences » : sciences exactes, sciences naturelles, sciences sociales, lettre et sciences humaines, arts et culture.

Le début de la cérémonie a été marqué par l'entrée solennelle dans la salle des membres de l'ASCAD, en cortège avec en tête les représentants des académies invitées. La cérémonie a été relativement simple sans présence effective du patron, du parrain, de membres du gouvernement et du corps diplomatique. L'ASCAD dispose d'un organe d'information, la Gazette, éditée en papier glacé.

2.8 40^{ème} anniversaire de la NAS, 13^{ème} Rencontre annuelle des académies africaines des Sciences (AMASA 13) et Assemblée générale de la NASAC. 13 au 17 Novembre 2017, Abuja (NIGERIA). ANSAL-BF était représenté par, Pr Jean KOULIDIATI Vice-Président.

La National Academy of Science (NAS) du Nigeria a invité une institution internationale, International Network for Government Science Advice (INGSA) pour animer des sessions de formation, notamment comment former les académiciens à gérer le processus pour donner un avis scientifique sur des questions d'importance, et l'avis scientifique en Afrique. Pour cela des études de cas ont été organisées.

Un film sur la NAS a été présenté à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire où on a apprécié son évolution dans le temps. Un panel de témoins de ces 40 années a animé une discussion portant sur le rôle de la NAS dans la politique scientifique du Nigéria.

12^{ème} Rencontre annuelle des Académies africaines des sciences (NASAC). (15 au 17 Novembre 2017)

Il s'est agi ici de dissenter sur :

- les Sciences, la technologie et l'innovation (STI) et le capital humain : les débats ont porté sur STI et politique en matière d'éducation, la prospective et les défis en Afrique ; les

histoires à succès dans les différentes régions en Afrique, STI et capital humain pour le développement en Afrique.

- Les STI et développement durable en Afrique : Sciences et développement socio-économique de l'Afrique, STI pour l'atteinte des objectifs du développement durable en Afrique, Partenariat pour le développement de l'AfriqueLes discussions ont mis en exergue la place des STI dans le développement durable de l'Afrique.
- L'avenir des sciences en Afrique à travers l'éducation aux STI pour les femmes et les jeunes scientifiques : les discussions ont montré les stratégies pour la formation des scientifiques (spécialement les femmes et les jeunes) capables de compéter sans complexe à travers le monde.
- Nous avons également abordé la question du financement durable de la science et de la recherche et enfin
- Comment établir des passerelles entre la communauté scientifique et le monde politique.

Ces différents thèmes ont permis aux participants de parvenir à des conclusions pertinentes qui feront l'objet d'un document de synthèse.

L'Assemblée générale a discuté sur les initiatives du bureau depuis sa mise en place, a décidé que l'AMASA 14 aura lieu du 28 au 29 novembre 2018 à Cotonou et l'AMASA 15 en 2019 au Ghana alors qu'il était initialement prévu de l'organiser en Zambie et au Zimbabwe. La Zambie et le Zimbabwe étaient absents excusés.

Le rapport financier a été exposé et adopté. Le Botswana a été accepté comme membre du NASAC. Le Burundi attendra l'assemblée générale de Cotonou en 2018 ; en effet, les Statuts de l'académie burundaise des sciences fournis ne sont pas conformes dans le fonds à l'esprit de ce que doit être une académie (précision du mode de désignation des membres titulaires, indépendance). La Tunisie et l'Egypte attendront également car la direction du NASAC n'a pas reçu leurs textes fondamentaux en appuis à leur demande d'adhésion.

L'Assemblée générale a pris fin après avoir épuisé son ordre du jour et rendez-vous est pris pour novembre à Cotonou au Bénin.

2.9 Forum pour l'amélioration de l'emploi des jeunes en agriculture en Afrique subsaharienne du Groupe inter-académique pour le développement, 20-21 Novembre 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Sur invitation du Groupe inter-académique pour le développement (GID), Dr Jean Noel PODA a participé au titre de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), au Forum pour l'amélioration de l'emploi des jeunes en agriculture en Afrique subsaharienne (FastDev Agri). Après Dakar au Sénégal en 2016, Abidjan a organisé ce deuxième Forum GID-FastDev Agri lancé par le GID et conçu avec l'Académie d'Agriculture de France et les Académies africaines partenaires.

Le Groupe inter-académique pour le développement (GID) est une structure euro-africaine créée en 2007 par onze académies de l'Europe du Sud et du continent africain, qui réunit actuellement plus de 30 académies et instances nationales de ces régions.

La grande diversité des expériences vécues avec des niches de production, des cheminements malgré les obstacles, les nouvelles méthodes d'entreprendre avec les TIC montrent la justesse du forum et la nécessité de poursuivre cette initiative du GID. Les échanges des tables rondes ont montré que les réussites de projets passent souvent par des échecs qui pourraient être fatals pour les porteurs si la ténacité, une certaine témérité et un esprit d'entrepreneuriat n'habitent les porteurs. Parmi les obstacles il y a les problèmes de financement dont la première table ronde a traité, la faible articulation avec le compartiment science, technique et innovation et TIC dont les académies sont interpellées à travers la troisième table ronde. Si les talents exprimés ne s'enseignent pas, le risque doit faire partie de l'esprit d'entrepreneuriat et cela doit être inculqué aux sortants des maisons de formations objet de la deuxième table ronde.

2.11 Atelier conjoint Académie Africaine des Sciences (AAS) Académie Nationale des Sciences et des Arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) du 21 Septembre 2017

L'atelier a eu pour objectif de présenter l'Académie Africaine des Sciences et l'ANSAL-BF à la communauté scientifique du Burkina Faso.

2.12 Rencontre de l'Académie avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs de Bobo Dioulasso, Koudougou, Ouagadougou et Fada N'Gourma, Octobre 2018.

Les rencontres se sont déroulées le 11 octobre à Koudougou, le 12 Octobre à Bobo Dioulasso, le 18 Octobre à Ouagadougou et le 20 octobre à Fada N'Gourma. Toutes les rencontres ont débuté par une visite de courtoisie à l'hôte du jour, à l'exception de celle de Ouagadougou où le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO était pris par d'autres obligations professionnelles.

Les chefs de délégation, lors de chacune des rencontres, ont remercié l'hôte du jour, pour son accueil et pour son hospitalité. Ils ont ensuite exposé les raisons de la visite et présenté comment la délégation de l'Académie envisageait le déroulement de la rencontre.

Ainsi le format retenu de ces rencontres se présentait comme suit :

- Présentation de la délégation de l'Académie, par le Chef de délégation
- Mot introductif du Président de l'Université d'accueil
- Présentation de l'Académie par le Secrétaire Perpétuel.
- Ouverture des listes de questions et d'informations des participants.

Les listes de questions informations et contributions ont été suivies de réponses données par l'ensemble de la délégation de l'Académie.

Les principales questions ont porté sur :

- La durée du mandat des membres du bureau de l'Académie ;
- La place de l'Académie dans le paysage institutionnel du Burkina Faso ;
- Comment les savoirs traditionnels seront pris en compte par l'Académie ;
- L'Académie assure-t-elle des formations ?
- Académie édite-t-elle des revues scientifiques ?
- Quel est l'apport de l'Académie pour la promotion et la valorisation des revues scientifiques?
- Le mode d'élection des nouveaux membres de l'Académie a suscité plusieurs questions.
- L'académicien doit répondre à des critères standards de qualité et de production scientifiques mais pourquoi doit-il être élu ? Et pas seulement choisi sur la base de critères précis.
- Un maximum de 15 membres par collège. Cela ne fermerait-il pas la porte à des personnalités scientifiques de valeurs ?
- Un académicien peut-il parrainer plusieurs candidats à un poste de membre de l'académie?
- Comment l'Académie prend-t-elle en compte la question genre ?
- Pourquoi c'est l'Assemblée générale qui décide de l'admission définitive des membres et non pas le collège qui est mieux habilité selon les spécialités
- Qu'est-ce que l'Académie a fait depuis sa création ?
- Les académiciens ont-ils un salaire ?
- Est-ce que le gouvernement a saisi l'Académie sur les bombes artisanales ?
- Qu'est-ce que l'Académie a prévu pour encourager les jeunes ?
- L'Académie a-t-elle un programme d'activité ?
- L'Académie peut-t-elle être un moteur fédérateur du secteur de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur ?
- L'académie peut-t-elle encourager et promouvoir la production d'ouvrages d'enseignements, de vulgarisation et de recherche ?
- Pourquoi le nombre de membres fondateurs de l'Académie a été fixé à 30 ?
- Le poste de Trésorier de l'Académie n'est-il pas en contradiction avec celui de DAF ?

Ce sont autant de questions qui ont reçu des réponses appropriées de l'ensemble de la délégation.

Un certain nombre d'intervenants ont fait des suggestions très intéressantes pour l'Académie comme :

- Mettre l'accent sur la communication en faisant des prospectus par exemple pour les mettre à la disposition du grand public ;
- Mettre en place un système de mentorat pour les jeunes ;

- Publier une lettre d'information ou un bulletin d'information pour faire connaître régulièrement l'Académie
- Décerner des distinctions honorifiques à des personnalités scientifiques, artistiques et littéraires.

Ce sont là des propositions pertinentes d'activités qui devraient si elles sont prises en compte permettre à l'Académie de faire des progrès notables dans le sens de la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés.

Après avoir épuisé son ordre du jour, les rencontres se sont terminées par des mots de remerciements adressés à l'ensemble des participants par les chefs de délégation de l'Académie (Pr KOULDIATI à Koudougou et Bobo Dioulasso ; Pr GUIQUEMDE à Ouagadougou et Dr SEDOGO à Fada N'Gourma).

Une brève analyse des listes de présence, permet d'avoir l'état ci-dessous en termes de représentations des différents personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les participants à la rencontre de Koudougou étaient au nombre de 41.

10 Chercheurs : 1 Maître de Recherche 2 Attaché de recherche 7 Ingénieur de recherche.

29 Enseignants chercheurs : 3 Professeurs titulaires, 7 Maîtres de Conférence, 7 Maîtres Assistants, 6 Assistants, 5 Enseignants à Temps Plein, 1 Inspecteur

2 Administratifs.

Les participants à la rencontre de Bobo Dioulasso étaient au nombre de 28 (hormis les membres de la délégation de l'Académie) :

- 5 chercheurs ;
- 22 enseignants-chercheurs ;
- 1 administratif.

Les participants à la rencontre de Ouagadougou étaient au nombre de 61 :

- 7 Chercheurs ; 5 Directeur de Recherche 2 Chargé de recherche
- 54 Enseignants-chercheurs ; 21 Professeurs titulaires, 12 Maîtres de Conférence, 15 Maîtres Assistants, 6 Assistants.

Les participants à la rencontre de Fada N'Gourma étaient au nombre de 23 (hormis les membres de la délégation de l'Académie) :

- 5 chercheurs ; 1 Chargé de Recherche 1 Attaché de recherche 3 Ingénieur de recherche.

- 18 enseignants-chercheurs ; 1 Professeur titulaire, 1 Maître de Conférence, 5 Maîtres Assistants, 6 Assistants, 5 Enseignants à Temps Plein.

Les Présidents des Universités qui ont accueilli, les délégations ont fournis des efforts pour mobiliser la communauté scientifique de leur ressort. Ils ont mis des facilités à la disposition des délégations pour la conduite des rencontres et pris une part très active durant ces rencontres.

Le Président de l'Académie a adressé à chacun d'entre eux une lettre de remerciements pour leurs marques de reconnaissance pour leurs contributions à la réussite de ses rencontres.

Les principales leçons qui peuvent être tirées de ses rencontres sont les suivantes :

- la communauté scientifique a soif d'informations sur la vie de l'Académie,
- il y a une grande attente des enseignants chercheurs et des chercheurs sur les prochains appels à candidature pour être membre de l'Académie,
- la communauté scientifique est désireuse de contribuer aux activités de l'Académie.

3 Participation à des rencontres internationales.

3.1 AEMASE (African European Mediterranean Academies for Science Education) 3-4 Octobre 2017 à Paris, France, Pr Robert SOUDRE. Cette troisième édition AEMASE III à Paris, les 3 et 4 octobre 2017 abrité par l'Institut de France a rassemblé les académiciens et les scientifiques de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, du Ghana, de l'Italie, de l'Inde, du Kenya, de la Malaisie, du Maroc, des Pays-Bas, du Niger, du Nigéria, de la Norvège, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Tanzanie, de la Tunisie, de l'Ukraine, des Royaume-Unis et des États-Unis. Les réseaux d'académies de l'Europe, de l'Afrique et du monde, respectivement ALLEA, NASAC et IAP étaient représentés par leurs Présidents ou les Directeurs exécutifs.

Les différentes communications, les tables rondes, et les ateliers ont bien insisté sur le rôle des sciences dans le développement : pas de développement durable sans sciences. Alors nous devons travailler à développer l'enseignement des sciences dans tous les ordres de l'enseignement, et plus particulièrement en directions des filles.

3.2 Pr Robert Tinga GUIGUEMDE; Mise en place de l'Académie Ouest Africaine des Sciences (AOAS) 14-16 juin 2017, Parlement de la CEDEAO, Abuja. La réunion a été organisée par la division Science du département Science-Education-Culture de la CEDEAO. « L'objectif de la réunion était de créer un cadre intégré de concertation de toutes les compétences des académies nationales, des réseaux scientifiques majeurs en vue de faire des Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM) un secteur harmonieux, et accélérer le développement économique et social de l'espace CEDEAO. Le département Science-Education-

Culture de la CEDEAO s'est engagé à la mise en place du réseau conformément à la feuille de route élaborée.

3.3 13^{ème} conférence du Réseau international des Droits Humains des Académie et Sociétés Savantes, 25 au 27 octobre 2018 Séoul, Corée du Sud, Pr Arouna OUEDRAOGO

La rencontre a été co-organisée par le Réseau international des droits humains des académies et sociétés, et l'Académie coréenne des Sciences et Technologie et avait pour thème principal : « Science et droit au développement ».

Environ 25 académies nationales et sociétés savantes à travers le monde ont pris part à cette 13^{ème} conférence biennale.

Les communications abordées en plénière ont porté principalement sur les problématiques suivantes :

- l'historique et les missions du Réseau et les actions déjà menées en matière de protection des droits humains, de défense des prisonniers d'opinion à travers le monde ;
- l'universalité des droits humains dans un monde en mouvement ;
- la question du droit au développement.

Des panels ont été organisés autour des droits humains et le développement durable ainsi que sur le thème du développement basé sur les droits.

Une session a également été consacrée à la science et aux droits humains dans les pays latino-américains.

Les discussions ont permis de mettre en relief le rôle des universités, des académies et des sociétés savantes dans la construction d'un monde meilleur, de paix et d'une société durable.

Au cours de la session spécifique consacrée aux étudiants, trois thématiques successives ont été abordées par des groupes de panélistes :

- l'importance de la liberté des Académies et de l'indépendance de la science,
- la connexion entre la Science, la Santé et les droits humains,
- les nouvelles technologies et les droits humains.

Une communication suivie de projection de film a été consacrée au cas des droits des réfugiés à travers le monde.

Outre les sessions plénières, des ateliers régionaux ont été organisés. Le groupe africain était composé de : Ouganda, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Zambie, Ile Maurice et Burkina Faso. Ce groupe a examiné les précédentes recommandations faites lors de la 12^{ème} session en 2016 et qui portaient principalement sur les points suivants :

- l'établissement d'un Observatoire académique africain des Droits humains,
- encourager les Académies africaines à y participer et à y jouer un rôle de coordination.

La conférence s'est terminée par l'adoption d'une déclaration qui soulignait entre autres :

- la protection et l'accroissement des droits humains universels,

- le respect et l'observance des Droits humains de la communauté scientifique et technologique,
- le rôle de l'Académie coréenne des Sciences et Technologie dans la mise en œuvre de la déclaration.

Outre la participation de l'ANSAL-BF à ce genre de rencontre biennale, il serait bénéfique pour notre Académie d'engager une procédure d'affiliation à ce Réseau. Le Burkina Faso pourrait par ailleurs jouer un rôle moteur dans la mise en place d'un réseau sous-régional de l'Observatoire africain dans l'espace francophone.

3.4 Participation à l'Assemblée générale de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) à Pretoria et au 4ème Forum des Sciences d'Afrique du Sud du 9 au 14 décembre 2018, Pr Hamidou TOURE et Paco SEREME

L'Assemblée générale de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) et le Forum 2018 des Sciences de l'Afrique du Sud, se sont tenues au Centre International des Conférences du Conseil pour la recherche industrielle et scientifique (CSIR) du 10 au 14 Décembre 2018.

Les inscriptions officielles à l'Assemblée générale de l'AAS ont commencé le 9 décembre dans la zone de réception du cocktail de bienvenue. Le Cocktail de bienvenue a eu lieu au Pretoria National Botanical Gardens à partir de 18h le Dimanche 9 décembre.

L'Assemblée générale de l'Académie proprement dite s'est déroulé en deux temps.

Lundi 10 décembre 2018 : cette journée **a été consacrée** entièrement à des sessions plénières et à des ateliers thématiques.

Session 1 : Bienvenue à l'Assemblée générale.

Le Président de l'Académie Africaine des Sciences, Pr Felix Dapara DAKORA a présenté un mot de bienvenue à l'adresse de tous les hôtes de marques, des officiels et des participants à cette assemblée.

Il a remercié La Ministre Sud-Africaine en charge des sciences, L'Honorable Mmamoloko Kubayi-Ngubane et la Direction du Département des Sciences et Techniques pour l'excellence de leur partenariat qui a permis l'organisation en concomitance de l'Assemblée générale de l'AAS avec le Forum des Sciences de l'Afrique du Sud.

Le message de bienvenue du Président de l'AAS a été suivi par le mot du Professeur Vladimir Sucha, Directeur général de la Commission sciences et connaissances de l'Union Européenne (EU). Intervenant principal de la session, il s'est appesanti sur l'expérience de l'UE en matière d'avis scientifiques à destination des décideurs politiques et d'interactions avec les citoyens en termes de co-création et de coproduction en matière de sciences technologies et innovations. S'en sont suivies, les interventions des invités de marque suivants :

- Dr Jacqui Williams, Chef des Partenariats et Programmes de Recherche et Innovation du Royaume Uni ;
- Marcus Cornaro, Ambassadeur de l'Union Européenne en Afrique du Sud ;
- Elisabeth Barbier Directrice Générale Adjointe de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Des messages de soutien des Académies des sciences à travers le Monde ont été livrés par les représentants des Académies suivantes :

- Pr Ram Ramaswamy, Académie des sciences de l'Inde ;
- Pr Isabella Quakyl, Académie des Sciences de Cuba ;
- La Représentante de l'Académie des Sciences du Ghana ;
- Pr Norbert Hounkonnou , Académie des Science du Bénin.

Le discours d'ouverture de Madame la Ministre Sud-Africaine en charge des sciences, Honorable Mmamoloko Kubayi-Ngubane a mis fin à cette première session.

Session 2 : Tour d'horizon du plan stratégique et du programme de l'AAS.

Les thèmes suivants ont successivement été abordés par plusieurs panélistes :

- Vue d'ensemble des programmes de l'AAS et de celui de l'Alliance pour l'Accélération des Sciences en Afrique (AESAs) par Pr Tom Kariuki ;
- Construire des infrastructures pour la Recherche & Développement en Afrique par Dr Alphonsus Neba (DELTA Africa) et Pr Jennifer Maroa (H3 Africa) ;
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat par Dr Moses Alobo (Grand Challenges Africa) ;
- Comblent les lacunes critiques dans la recherche africaine par un groupe de panélistes du siège de l'AAS.

La session a pris fin par la présentation du nouveau site web de l'Académie Africaine des Sciences (AAS).

Sessions 3

La troisième et dernière session de la première journée a porté sur des conférences "TED Talks" et des ateliers en groupes de travail sur les défis de la recherche en Afrique.

Les thèmes suivants ont fait l'objet des conférences TED Talks animées par des Académiciens et Affiliés de l'AAS :

- Faire des bonds en avant en Afrique, Pr Desta Mebratu
- Du laboratoire au marché- itinéraire intéressant de Sabi-Nano, Pr Neil Coville
- Le contrôle des maladies basé sur la science, Pr George Fu Gao
- Comment rendre les sciences attractives pour les filles et les femmes : facteurs catalyseurs et inhibiteurs, Pr Jane Catherine Ngila
- Promouvoir la 5G pour les zones rurales et isolées, Pr Mohamed-Slim Alouini
- Pourquoi les gouvernements africains doivent investir dans la recherche génomique, Pr Nicola Mulder.

Les ateliers ont porté sur les défis suivants :

- Refonte des programmes de membres et d'affiliés
- Développer les capacités de recherche et de développement en Afrique et accroître le leadership en recherche
- Evaluer le marché de l'espace d'innovation en Afrique,
- Engager les décideurs africains –Le second mandat de l'AAS sur les conseils et réflexions scientifiques aux décideurs politiques.

Mardi 11 Décembre 2018

La première partie de la journée a porté sur les sessions 4 et 5 consacrées à la suite des conférences TED talks et à des ateliers thématiques et l'après-midi a été consacrée à la session close de l'Assemblée générale de l'AAS.

Session 4

Les thèmes suivants ont fait l'objet des Conférences TED :

- Au-delà de l'initiative scientifique, Pr Elanor Fish
- Participation des femmes au développement des sciences et technologies, Pr Francisca Nneka Okeke
- Science et politique de conservation, stratégies fondées sur des preuves qui mettent la communauté locale dans le siège du conducteur, Pr Jonah Ratsimbazafy
- Exploiter l'esprit Ubutu de l'Afrique pour développer la R & D et la coproduction de connaissances, Pr Ainah Kelo Segobye
- Restauration des écosystèmes de mangrove sur le site RAMSAR 1017 au Bénin, Dr Padonou Elie Antoine,
- Sommes-nous tous africains sous notre peau, preuves de la génomique, Pr Charles Rotimi

Les ateliers thématiques ont porté sur les défis suivants :

- Les lacunes critiques en science : engagement communautaire et public ; communication scientifique & plaidoyer et gestion de la recherche, Pr Eleanor Fish & Dr Natisha Dukli ;
- Engagement des décideurs politiques africains pour rendre accessible le financement des gouvernements africains, Pr Isoun Turner ;
- Le futur et la soutenabilité de l'AAS—un nouveau campus innovant, Pr Nelson Torto ;
- Engagement du Secteur privé et des philanthropes pour encourager l'investissement pour la recherche et le développement africains, Dr Wesley Doorsamy.

Session 5

Elle a été consacrée aux dernières conférences TED Talks et à la suite de la restitution des ateliers thématiques.

Les conférences TED Talks ont porté sur les thèmes suivants :

- Proposition pour une contribution au financement du Système National organisé de l'éducation au Sénégal, Pro EL Hadji Ibrahima Diop ;
- Les Plantes médicinales africaines : l'espoir pour l'indépendance des maladies en Afrique, Dr Olayinka Oridupa ;
- Les sciences, technologies et innovations peuvent-elles en elles seules légitimer leurs raisons d'être ? Dr Paco SEREME ;
- Pourquoi c'est nécessaire d'avoir plus de femmes comme leaders en science, Dr Nabila Bouatia-Naji ;
- Pourquoi la science seule ne peut résoudre la crise climatique : la gestion du risque climatique en Afrique, Pr Mafongoya Paramu ;
- Libérer le potentiel économique du riche patrimoine végétal de l'Afrique, Pr Kobus Eloff.

Dans l'après-midi (14h à 17h), les membres de l'AAS se sont retirés pour la session close de l'AG consacrée à l'examen de la gouvernance de l'Académie. L'ordre du jour proposé par le Bureau et approuvé par l'Assemblée est le suivant :

1. Allocution de bienvenue du Président de l'Académie
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 10ème Assemblée générale tenue le 22 Juin 2016 à Cresta Mowana, Kasane au Botswana
4. Questions découlant des procès-verbaux de la 10 e Assemblée générale
5. Rapport du Président de l'Académie et rapport de l'Académie
6. Rapport du trésorier par intérim de l'Académie
7. Election du trésorier
8. Approbation des amendements à la proposition de constitution de l'AAS (Résolution et Projet de Statut)
9. Résolution sur la création de l'Académie africaine des sciences en tant qu'organisation intergouvernementale (Exposé des motifs et Charte de l'AAS)

Le Président sortant de l'Académie, le Pr Aderemi KUKU a protesté vivement sur la conduite de l'Assemblée et sur son exclusion immédiate de la direction de l'ONG mise en place conformément aux lois kenyennes sur les ONG. Après plusieurs tractations, finalement l'ordre du jour de l'Assemblée a pu se dérouler comme prévu.

Tous les documents soumis à l'appréciation de l'Assemblée ont été approuvés après de multiples amendements. Après avoir épuisé son ordre du jour, l'Assemblée générale a pris fin aux environs de 17h30.

A partir de 19h a eu lieu le Diner Gala de l'Académie, qui a vu la participation des membres de l'Académie et d'invités. Cette soirée a été marquée par la cérémonie d'intronisation des nouveaux membres honoraires au nombre de huit (8), les membres au nombre de cent quarante (140) et les membres affiliés au nombre de soixante-onze (71).

Parmi les nouveaux membres il faut noter l'élection de trois membres burkinabè en 2017 et en 2018. Il s'agit de Dr PACO SEREME Directeur de Recherche, élu en 2017, du Pr Chantal Yvette ZOUNGRANA et du Dr Jean Bosco OUEDRAOGO, Directeur de recherche élus en 2018.

Du Forum 2018 des Sciences de l'Afrique du Sud

Du 12 au 14 décembre 2018, j'ai participé au Forum des sciences de l'Afrique du Sud (SFSA2018) qui se tenait juste après la fin de l'Assemblée Générale de l'Académie Africaine des Sciences. Le Forum s'est ouvert le 12 décembre à 13h dans le Rembart Hall du Hilcrest CAMPUS de l'Université de Pretoria.

L'allocution de bienvenue a été fait par le Pr Ceryl de la Rey, Président de l'Université de Pretoria.

Cette allocution a été suivi par les messages de soutien des partenaires du Forum à savoir :

- Pr Felix Dapara DAKORA, Président de l'Académie Africaine des Sciences
- Dr Flavia SCHELEGEL, Assistant Directeur Général de l'UNESCO
- Dr Vladimir SUCHA, Directeur Général du Joint Recherche Centre de l'UE,
- Pr Daya REDDY, Président du Conseil International pour les Sciences
- Dr Sorena SATTARI, Vice-président iranien pour les Sciences et la Technologie
- Pr Sarah Anyang AGBOR, Commissaire de l'Union Africaine chargé de Ressources humaines, de la Science et de la Technologie.

L'allocution d'ouverture du forum a ensuite été faite par La Ministre Sud-africaine chargée des Sciences et de la Technologie Madame Mmamoloko KUBAYI-NGUBANE.

L'exposé introductif du forum a été présenté par le Pr Tshilidzi MARWALA, Président de l'Université de Johannesburg sur "l'Afrique et la 4^{ème} Révolution Industrielle".

La cérémonie d'ouverture a pris fin à 17 h après les discussions sous forme de panel des deux thèmes suivants :

- Normaliser le paysage de financement de la recherche en Afrique et
- Nouvelle approche de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique.

Les principaux objectifs du forum étaient les suivants :

- créer une plate-forme pour un débat animé sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la société ;
- créer une plate-forme de réseau pour les principaux acteurs de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris les hauts responsables gouvernementaux, les universitaires, les scientifiques, l'industrie, la société civile et les étudiants.
- promouvoir les partenariats internationaux en science, technologie et innovation.

C'est le Département sud-africain des sciences et de la technologie qui a été le principal organisateur de ce quatrième Forum des Sciences de l'Afrique du Sud.

Comme les éditions précédentes, SFSA2018 a servi de grande plate-forme publique ouverte pour débattre de l'interface science et société. SFSA2018 offrira à nouveau à l'Afrique un événement « open science », similaire aux forums organisés avec beaucoup de succès ailleurs dans le monde.

Le programme de deux jours et demi a réuni plus de 3000 participants et servi de cadre à 73 exhibitions, 49 sessions et 44 conférences scientifiques avec 350 conférenciers, pour des discussions et débats en plénière, lors de tables rondes et de discussions interactives.

Les expositions (plus de 73 sur le site) du Forum ont créé un espace supplémentaire pour des conversations orientées vers l'avenir. C'est à travers des conversations sur la science que la société profite de ses retombées.

Le forum a connu la participation d'un public nombreux comprenant :

- Les universitaires
- La société civile
- Des représentants de l'Industrie
- Des scientifiques et chercheurs
- Des dirigeants gouvernementaux
- Des étudiants et autres jeunes.

La participation était gratuite, y compris le déjeuner, mais la SFSA ne fournissait aucune aide pour le voyage et l'hébergement.

Le Forum des Sciences de l'Afrique du Sud souscrit pleinement à la notion de science ouverte. Il se consacre à susciter des discussions sur la science qui vont promouvoir la recherche scientifique ouverte et l'innovation.

La science ouverte est le mouvement visant à rendre la recherche scientifique accessible à tous les niveaux de la société. Cette approche est apparue au XVIIe siècle lorsque des groupes de scientifiques ont commencé à partager leurs ressources pour améliorer leurs travaux.

Le SFSA souhaite contribuer aux discussions sur le souhait des scientifiques d'avoir accès à des ressources partagées, par opposition au désir des entités individuelles de tirer profit de leurs ressources.

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso, devrait tirer leçon de l'expérience de ce Forum pour promouvoir la recherche scientifique et l'innovation auprès des jeunes, des femmes et de toute la société.

3.5 Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

Séance académique sur le thème « Restauration et valorisation des terres salées du Sénégal tenue le 16 juillet 2019, Dakar, SENEGAL.

L'étude a été menée par l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS) en tandem avec des institutions partenaires (INP, ISRA) a été restituée au Gouvernement du Sénégal au cours de cette séance académique placée sous la présidence effective du Chef de l'Etat sénégalais, le Président Macky SALL. L'ANSAL-BF y était représenté par Dr Alain SISSAO, Directeur de recherche. Dans son discours de clôture consacrant l'adoption

des grandes décisions de l'étude, le Président SALL a promis la prise d'un décret pour la mise en place des structures devant opérationnaliser les grandes recommandations de l'étude. Il a aussi promis la remise des clés du nouveau siège de l'ANSTS qui devra désormais occuper ses nouveaux locaux.

Il a confirmé une fois de plus son plein engagement à la science et son implication en tant que chercheur-géologue et réitéré sa décision de 2016 de consacrer chaque année à l'ANSTS une allocation budgétaire de 400 millions par an à compter de 2017.

3.6 Consultation sous régionale Afrique de l'Ouest pour le renforcement des académies nationales des sciences dans les pays les moins avancés (PMA) à l'appui de l'agenda 2030 des Nations unies (ONU) tenue les 9 et 10 septembre 2019 Hôtel Kaloum, Conakry, Guinée.

Cette réunion a vu la participation du Pr Robert Tinga GUIGEMDE en sa qualité de Vice-Président de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) pour l'Afrique de l'Ouest.

Elle est l'une des 4 sous régionales organisées en Afrique par la Banque de technologies des Nations unies (ONU) pour les pays les moins avancés (PMA), la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU et le NASAC, en collaboration ici avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la république de Guinée.

Elle a eu pour objectifs :

- débattre du rôle de la science dans la recherche de solutions aux problèmes mondiaux et dans l'élaboration de politiques permettant de mettre en œuvre les programmes mondiaux et régionaux de développement durable ;
- échanger des données d'expériences nationales et régionales sur la participation des académies nationales des sciences (ANS) à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives visant à appliquer des programmes nationaux de développement durable ;
- recenser les pays pilotes à soutenir pour la création d'académies nationales des sciences (Guinée Conakry, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo), et renforcer les programmes de travail des académies existantes (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo).

3.7 Première conférence sur le Programme mondial sur les Ecosystèmes des Terres Arides et Deuxième conférence sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie tenues du 23 au 25 Septembre 2019 Dakar, Sénégal. L'ANSAL-BF était représenté par Dr SEDOGO P. Michel, Maître de Recherche.

Organisé conjointement par Le Partenariat International pour la Gestion des Ecosystèmes, Programme ONU/Environnement (PNUE-IEMP) et l'ANSTS, cet événement a connu la présence de plus de 100 participants en provenance de la Chine, de l'Afrique et d'autres parties du monde. L'événement avait pour objectifs d'explorer un mécanisme permanent pour le partenariat afin de soutenir la coopération sino-africaine dans la poursuite des Objectifs de Développement Durable

(ODD) et de faire le point sur les progrès du programme phare du PNUE sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie.

Ce programme de collaboration entre la Fondation Nationale des Sciences de la Nature, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement(PNUE), l'Académie des Sciences de Chine (CAS) et le Programme mondial sur les écosystèmes des terres arides en Afrique accorde une attention particulière aux pays sahéliens associés au programme de la Grande Muraille Verte.

Des questions clés soulevées et discutées au cours de ces évènements, les leçons à retenir et les actions prioritaires à mener en lien avec ces leçons ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

Les thèmes traités à travers la Première conférence sur le Programme mondial sur les Ecosystèmes des Terres Arides et Deuxième conférence sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie sont d'actualité. En effet, la résilience des populations et des écosystèmes au changement climatique dans le Sahel constitue enjeu majeur. Le développement de la collaboration avec l'Académie nationale de Chine a permis aux chercheurs africains de renforcer leurs capacités d'investigation en terme d'approche, de méthodologie et d'outils de recherche. Sur cette problématique qui nécessite une approche multi échelle, pluridisciplinaire et inter institutionnelle, il a été recommandé à l'ANSTS d'œuvrer à la création d'une plate-forme régionale. L'ANSAL BF doit s'impliquer dans cette initiative. A cet effet, le plan stratégique que l'Académie est appelée à élaborer devrait prendre en compte cette problématique qui est transversale à tous les collègues.

Au regard des possibilités que peut offrir l'Académie Nationale de Chine en matière de renforcement des capacités des institutions de recherche et d'enseignement, le Bureau de l'ANSAL BF pourrait approcher les autorités compétentes (Présidence du Faso/ Ambassade de Chine) pour un partenariat avec cette académie.

- Rencontre tripartite Académie Nationale des Sciences et Technique du Sénégal (ANSTS), Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Burkina Faso (ANSAL BF), Académie Nationale des Sciences du Mali (ASM).

En marge de la conférence du 23 au 25 septembre 2019, et à la demande du représentant du l'ANSAL-BF, Dr Michel SEDOGO, Directeur de recherche, cette rencontre a eu lieu le 25 septembre à 11h au siège de l'ANTS. En plus de ce dernier, cette rencontre a connu la participation des Dr Taib DIOUF et Moctar TOURE respectivement Secrétaire Perpétuel et membre de la section science agricoles de l'ANSTS ainsi que celle du Dr Adama TRAORE, représentant de l'ASM.

Il s'est agi d'explorer les possibilités d'impulsion d'une coopération entre les académies des pays de la zone sahélienne confrontés à une dégradation des écosystèmes exacerbée par le changement climatique. Au vue de la similarité des situations dans les pays, de l'existence de

nombreuses initiatives dans la région (G5 Sahel, Grande Muraille verte) et surtout de l'expérience de l'ANSTS à travers l'organisation de cette première conférence, il a été proposé :

- La création d'une plate-forme régionale afin de faciliter la communication, l'élaboration de programmes, les échanges scientifiques, le transfert de technologie, l'établissement de partenariats et l'échange de connaissances.
- Que l'ANSTS prenne des initiatives auprès des académies sœurs pour la création de cette plateforme ;
- Susciter la mise en place de systèmes de surveillance et d'observatoire à long terme des écosystèmes concernant les dynamiques physiques et socio-écologique et économique, associées à la modélisation en s'appuyant sur des initiatives existantes.

En outre, les échanges ont aussi porté sur le fonctionnement de l'ANSTS, les modes de financements, la cooptation des nouveaux membres, l'animation scientifique, etc. L'ANSTS a remis aux représentants du Mali et du Burkina les documents suivants :

- . Consultation nationale sur l'importance de l'avancement des sciences de l'océan et la nécessité de mieux intégrer les connaissances dans les prises de décisions.
- . Santé et gestion des déchets solides
- . La formation aux métiers de l'agriculture
- . Plaquette de la séance académique solennelle 2019
- . Bulletin d'information de l'ANSTS, La Lettre N° 6 et 7
- . Note sur la cooptation des nouveaux membres
- . Plan stratégique 2018-2022 de l'ANSTS

3.8 Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Bénin (ANSALB)

Un atelier national sur la problématique de la formation scientifique, technologique et technique inclusive équilibré au Bénin et organisé par la commission permanente Education et Ethique de l'ANSALB s'est tenu les 30 -31 Octobre 2019 à Grand-Popo, Bénin.

L'atelier auquel Pr Hamidou TOURE, Secrétaire Perpétuel de l'ANSAL-BF a participé, a regroupé des membres de l'ANSALB, des membres de la communauté scientifique et les institutions partenaires (ministère enseignement supérieur, ministère fonction publique, ministère de l'emploi, conseil économique et social, etc.) ainsi que les Académies sœurs du Mali et du Togo.

La thématique principale de l'atelier portait sur : formation scientifique, formation technique et technologique, éducation inclusive et équilibrée, endogénéité et éducation, éducation non formelle et éducation formelle, acteurs de l'éducation. Le format de l'atelier était axé sur des communications de 20mn suivi d'échanges avec les participants.

Principales leçons apprises :

- L'atelier a été financé principalement par le budget de l'ANSALB
- L'atelier a été animé de bout en bout par des personnalités scientifiques des anciens comme des jeunes qui ne sont pas membres de l'ANSALB.

3.9 Quinzième Assemblée Annuelle des Académies des Sciences Africaines (AMASA 15)

tenu du 13 au 16 Novembre 2019, Accra, Ghana

Organisé conjointement par l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) et le Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) l'AMASA-15 s'est tenue au siège de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) à Accra. Cette importante rencontre à laquelle le DR Jean-Noël PODA a pris part au titre de l'ANSAL-BF s'est focalisée sur le thème « Science, Technologie et Innovation pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Afrique : Rôle des Académies ».

L'initiative pour le développement des Académies de Science en Afrique a permis depuis 2004 de tenir des Assemblées Annuelles des Académies (AMASA) qui se sont constituées en Réseaux des Académies de Science Africaines (NASAC) dans une dizaine de pays sur des thèmes aussi divers que la Santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, les Changements climatiques et la biotechnologie. Les deux dernières ont eu lieu respectivement au Nigéria en 2017 (AMASA-13) et au Bénin en 2018 (AMASA-14), cette quinzième Assemblée Annuelle (AMASA-15) coïncide avec le soixantième anniversaire de la création de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS).

Au-delà de la participation scientifique, organisationnelle de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) et des échanges multiples et enrichissants sur le plan du partenariat, trois leçons apprises méritent d'être portées à la connaissance du bureau voir des Académiciens du Burkina Faso (i) la grande considération de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) par le Gouvernement et ses partenaires, (ii) les sessions de communications scientifiques sur le thème de l'Assemblée Annuelle, (iii) la 15^{ème} Assemblée générale du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC).

3.9.1 La Conférence

La cérémonie d'ouverture dans l'auditorium de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) a connu la présence effective du Président de la République du Ghana, son excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo qui a prononcé le discours d'ouverture après les allocutions de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Science, Technologie et Innovation, du Président du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) Professeur Moustapha Bousmina et de la Présidente de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) Professeur Henriette J.A.N. Mensa-Bonsu. La note introductive de la conférence scientifique a été livrée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cette rencontre a connu le parrainage de 22 structures scientifiques nationales, internationales, régionales, d'Europe et des Etats Unis dont certains étaient très actifs en termes de plaidoyers, de visibilité et de diplomatie scientifique. Des documents ont été distribués (exemple de l'Académie du Cameroun), des présentations des structures ont été faites (Académie Américaine des Sciences et Art (AAAS), Leopoldina), sans oublier les diners offerts et sponsorisés par le Ministère

Allemand de l'Education et de la Recherche et Leopoldina, Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Ghana, l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana, l'Autorité des Médicaments et de l'Alimentation du Ghana, TWAS-SAREP / ASSaf, WASCAL (Ghana), ISC-ROA. Il faut relever que l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) a son siège sous forme de complexe avec des bureaux, un auditorium, des salles de conférence et de réunion dans un complexe avec un Hôtel de quatre niveau avec ses commodités dans lequel la plupart des participants (pris en charge par le GAAS) ont été hébergés. Les jeunes scientifiques du Ghana ont leur Académie des jeunes sous l'impulsion de l'Académie du Ghana (GAAS) comme il en existe dans plusieurs autres pays. Celui du Ghana a tenu des activités dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du GAAS.

Cette quinzième Assemblée Annuelle (AMASA-15) couplée avec une conférence scientifique, s'est focalisé sur le thème « Science, Technologie et Innovation pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en Afrique : Rôle des Académies ».

Après la cérémonie d'ouverture la matinée du 13 novembre, des communications majeures ont été livrées l'Après-midi sur (i) la diplomatie de la science avec un exercice par Peter McGrath de TWAS-SAREP / ASSAF, (ii) la Communication de la Science au public par Godfred Bofo, Editeur « The Conservation Africa », (iii) l'Agenda de la Science pour l'Agriculture en Afrique par Dr. Gordon Akon-Yamga, STEPRI-CSIR et (iv) les défis de la science en Afrique par Prof. Himla Soodyall, Directeur exécutif de ASSAF ; IAP Africa Project.

Trois sessions de communications ont couvert les journées des 14 et 15 novembre 2019 sur le sous thème « Science, Technologie et Innovation pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en Afrique ».

3.9.2 La 15^{ème} Assemblée générale du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC)

Elle s'est tenue dans l'après-midi du 15 novembre en séance parallèle à la poursuite de la troisième session. L'ordre du jour avait été communiqué au paravent. 20 Académies sur 27 sont présentes, ce qui a permis d'avoir largement le quorum. Il s'en est suivi les formalités d'ouverture.

Le rapport de l'équipe dirigeante sortant du NASAC qui est une mise en œuvre de son plan stratégique de développement a été présenté et adopté. On peut y relever la consolidation du Réseau avec l'adhésion de nouveaux membres, la diversification du partenariat, la durabilité des financements. La mise en œuvre des différents projets a été examinée.

Trois Académies ont fait leur demande d'adhésion au réseau, deux (Tunisie et Burundi) ont été admises à l'unanimité et des informations complémentaires sont attendues de l'Académie de l'Egypte pour un examen à la prochaine session du NASAC.

L'Assemblée générale a confirmé la tenue de la prochaine AMASA-20 à Lusaka en Tanzanie en Novembre 2020. Il faut noter que pour la tenue de AMASA, le NASAC prend en charge les billets de voyages internationaux et l'Académie local le séjour des participant et les autres facilités qui accompagnent d'une AMASA.

La direction sortante ayant effectuée ses deux mandats a été complètement renouvelée. L'assemblée a élu une nouvelle équipe de six membres avec comme président Prof Mahoutou

Norbert Hounkonnou du Bénin. Les cinq autres membres sont Prof. Oumar Sock du Sénégal, Prof. Isabella Akyinbah Quakyi du Ghana, Prof. Rose Leke du Cameroun, Prof. Irvy Mariam Archibald Gledhill de l'Afrique du Sud, et Prof. Rajaâ Cherkaoui El Moursli du Maroc.

L'assemblée du NASAC a clos ses travaux avec un mot du président sortant et du Président entrant.

3.9.3 Le 60^{ème} anniversaire de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS)

La quatrième session a consisté à la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) qui s'est déroulée dans la matinée du 16 novembre. Elle a été marquée par une communication de l'Académie Américaine des Sciences, Art (AAAS) sur les défis pour un partenariat scientifique international. La session a été ponctuée par une projection, des communications, des échanges et des travaux en quatre groupes sur les sous-thèmes (i) Mutualiser les bénéfices de la recherche, (ii) Prendre en compte les priorités régionales ou locales (iii), Renforcer les capacités, (iv) Clarifier les conditions de partenariat. Des gratifications et un dîner ont clôturés cet anniversaire.

Conclusion-recommandations

Concernant la situation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), il est possible pour notre Académie d'améliorer notre position matérielle, institutionnelle et notre visibilité avec les autorités gouvernementales, de tisser des partenariats avec les structures faitières en rapport avec la STI ou ses applications, les sociétés savantes au Burkina, les Académies de proximités (CEDEAO), d'Europe et des Etats Unis, Sociétés Savantes internationales. Des contacts appuyés par des plaidoyers avec des projets crédibles pourraient permettre de mettre ANSAL-BF sur orbite. Les collègues du Sénégal ont rapporté une expérience très réussie avec l'Académie de Chine avec laquelle leur Académie a des relations fructueuses.

Les Assemblées AMASA et les assises du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) sont couplées avec des colloques et conférences scientifiques qui sont des instances et des opportunités pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs de présenter leurs travaux, de tisser des relations avec des homologues et des sociétés savantes. Il appartient à notre Académie ANSAL-BF de faire la promotion de ces opportunités de rencontres auprès des enseignants chercheurs et des chercheurs. Le projet de programme d'activité 2020 du Collège Science Naturelle et Agronomie qui prévoit des rencontres scientifiques à vocation internationale est déjà un pas.

Concernant la tenue dans un pays de chaque Assemblée Annuelle des Académies (AMASA) couplée avec l'assise du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC), le NASAC prend en charge les billets de voyages internationaux et l'Académie local le séjour des participant et les autres facilités qui accompagnent. L'ANSAL-BF pourrait envisager la tenue d'une AMASA si la situation sécuritaire et financière s'améliore.

4. Préparation de la séance académique solennelle.

L'exploitation aurifère, plus importante exploitation minière au Burkina Faso, est source de pollution de l'environnement et de plusieurs nuisances sur la santé humaine et animale. Si l'exploitation industrielle est réglementée par des normes internationales d'exploitation, celle artisanale exercée sur plusieurs sites du pays cause de nombreux dégâts à l'environnement. C'est pour cette raison que l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina a décidé de commanditer une réflexion sur la thématique relative aux « conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso » comme contribution scientifique à la cérémonie de la séance académique solennelle de l'ANSAL-BF.

Les thèmes des quatre études retenues sont les suivants :

- étude des impacts physico-chimiques de l'exploitation minière sur les compartiments de l'environnement au Burkina Faso à savoir l'eau, le sol, et l'air,
- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire au Burkina Faso,
- étude de l'impact socio-économique de l'exploitation aurifère au Burkina Faso,
- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur la santé humaine et animale au Burkina Faso.

Les trois premières études ont pu être finalisées durant l'année 2018. L'étude concernant le volet sur les conséquences sur la santé humaine et animale a été finalisée au cours du premier trimestre de l'année 2019.

Dans le cadre de la validation des rapports sur ses études quatre commissions ont été constituées à cet effet. Les commissions ont travaillé d'arrache-pied et elles ont finalisé dans les délais impartis leurs missions d'évaluation des rapports provisoires et des rapports définitifs conformément aux termes de références (TDR) des études.

En collaboration avec le Collège Sciences naturelles et agricoles, et le Collège Sciences et techniques, un atelier conjoint de restitution et de validation a été organisé le 21 Mars 2019 dans la salle des actes de l'Université Joseph KI-ZERBO. L'atelier a connu la participation d'une centaine d'experts du Burkina Faso. L'atelier a été modéré par le Pr Ouédraogo Anicet Georges. Les consultants ont déposé le rapport définitif et un résumé des travaux a été élaboré et déposé.

Il reste l'atelier conjoint national du Collège Sciences de la santé humaine et animale et du Collège Sciences humaines, lettres arts/Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.

A l'issue de la tenue des ateliers conjoints, chaque collège devra produire un rapport et c'est la synthèse de tous les rapports des collèges qui sera présentée et remise le jour de la rentrée solennelle au Président du Faso.

5. Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise

5.1. Demande conjointe des présidents des Universités Joseph KI-ZERBO et Ouaga 2 pour délivrer le discours inaugural à la cérémonie de remise de toges en 2017, 2018 et 2019.

La leçon inaugurale sur Excellence académique vu par l'ANSAL-BF a été prononcée par le Pr Robert Soudré, Vice-président de l'Académie, lors de la Rentrée solennelle des Universités Publiques du Burkina Faso le 27 octobre 2017.

La cérémonie de remise de toges aux enseignants-chercheurs promus en 2017 sur les listes du CAMES, présidée par le ministre en charge de l'enseignement supérieur, a eu lieu le 18 mai 2018. Le discours a été prononcé par le Pr Moussa Ouattara sur le thème suivant : « Responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur ».

Leçon inaugurale à la cérémonie de remise de toges en 2019 aux enseignants chercheurs promus sur les listes d'aptitude du CAMES en 2018. Cette cérémonie de remise de toges aux enseignants-chercheurs a été présidée par le ministre de L'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Pr Alkassoum Maïga. Elle a eu lieu le 14 Juin 2019 dans la salle des actes du PSUT à l'Université Joseph KI-ZERBO

La leçon inaugurale sur le thème de "Pourquoi et comment concilier la publication pour la carrière et la publication au service du développement" a été présentée par le Pr Arouna Ouédraogo, membre de l'Académie, président du CTS de médecine et membre du jury du concours d'agrégation en médecine du CAMES.

5.2. Présidence du jury du Prix d'excellence de la recherche scientifique 2018.

Conformément à l'arrêté portant organisation et fonctionnement du Prix d'excellence de la recherche scientifique, le président de l'Académie a présidé le jury du Prix 2018. Les 4/5èmes des membres du jury qu'il a composé étaient des membres de l'Académie. La cérémonie de remise du prix a eu lieu dans le pavillon de la créativité du SIAO le 14 décembre 2018.

Durant cette cérémonie il y a eu également l'installation officielle des membres du Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Le Pr Robert T. GUIGUEMDE Président de l'Académie et le Pr Hamidou TOURE Secrétaire Perpétuel de l'Académie représente l'ANSAL-BF dans ce Haut Conseil.

6. Questions diverses

6.1 Délégation de l'ANSAL-BF aux obsèques de Dr Dona DAKOUO, Directeur de Recherche, Membre fondateur de l'Académie Jeudi 12 Janvier 2017, Bobo Dioulasso.

La délégation de l'Académie était composée de : Robert SOUDRE, Moussa, OUATTARA, Didier ZONGO, Paco SEREME, Jean Noel PODA et Hamidou TOURE. Elle s'est retrouvée directement à la station de l'INERA à Farako-bâ.

Elle a participé à l'accueil de la dépouille de Dr Dona DAKOUO, Directeur de Recherche à l'INERA/CNRST. La dépouille a fait tout d'abord une halte devant son laboratoire avant d'être conduite devant un des bâtiments principaux de la station qui a servi de cadre pour l'hommage rendu à l'illustre disparu.

C'est le Vice-président de l'Académie, Le Pr Robert SOUDRE qui a pris la parole le premier pour rendre un hommage mérité à Dona DAKOUO au nom de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso. Il a notamment souligné que : « Dr Dona DAKOUO est un chercheur chevronné disposant d'une quarantaine de publications et d'une importante contribution au développement agricole, au rayonnement de la science et au renforcement des capacités des jeunes chercheurs. C'est sur la base de cette riche production et de ces acquis scientifiques qu'il a été sélectionné par ses pairs comme membre fondateur de l'ANSAL-BF, l'un des 9 membres du Collège sciences naturelles et agricoles de l'ANSAL-BF en 2013 ». Il a terminé en souhaitant qu'il « repose en paix et que la terre libre du Burkina Faso et de ses ancêtres lui soit légère ! »

6.2 Demande d'adhésion à l'Union Académique Internationale

La demande d'adhésion a été faite par lettre du Président de l'Académie en date du 16 décembre 2017. Le Bureau de l'UAI, lors de sa session à l'Institut de France les 14-16 février 2018 a enregistré cette demande. La demande d'adhésions a été entérinée formellement lors des de l'Assemblée générale à Paris les 25-29 novembre 2019 couplée avec les manifestations du centenaire de l'UAI.

6.3 Démarches administratives

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), nouvelle institution de l'Etat, sur proposition de l'Académie, La Secrétaire Générale de la Présidence du Faso a sollicité le **Ministre de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale** pour la mise à disposition de personnels.

Par ailleurs les démarches pour rencontrer le directeur du protocole d'état pour la prise en compte de l'Académie dans le protocole d'état n'ont pas encore abouti.

6.4 Mise à disposition par l'Université Joseph KI-ZERBO de Madame KANDOLO Nicole matricule 42148 secrétaire de direction. Elle pris service à l'Académie le 20 août 2018.

6.5 Un reportage de la télé Burkina Info sur l'Académie pour sa visibilité a été effectué le **jeudi 26 juillet à 15h00**, au siège de l'Académie. Le Président de l'Académie, les vice-présidents et le Secrétaire perpétuel ont été interviewés. Le reportage a été diffusé à plusieurs reprise sur la chaine. Un plan de communication pour la promotion de l'Académie est également en cours d'élaboration.

6.6 Délibération sur les évènements sociaux concernant les membres de l'Académie et son personnel.

L'intervention de l'Académie consisterait en une délégation officielle de 5 personnes de l'Académie apportant un soutien moral avec ou sans un soutien financier.

Composition de la délégation : 1 membre du bureau + 3 représentants des collèges autres que celui d'appartenance du membre du bureau + 1 personnel de soutien.

Le soutien financier peut se faire par un appel à cotisation au cas par cas de tous les membres/personnels, ou par prélèvement à partir d'un fonds de cotisation annuelle de tous les membres/personnels, ou utilisation de la cotisation actuelle de 50 000F/membres/an et 25 000F/personnel administratif/an. Cette délibération a fait l'objet d'un arrêté du Président de l'Académie.

En application de cette délibération, des délégations de l'Académie sont allées manifester le soutien de l'Académie aux collègues suivants pour raison de santé: Ouiminga R. Moumini, Somé Blaise, Zoungana Chantal.

6.7 Difficultés administratives

Un DAF a été affecté à l'Académie nommé par décret n°2017-0675/PRES/PM du 21 juin 2017 et il a été chargé de la mise en œuvre du budget 2017.

L'Agent Comptable de l'Académie a été nommé en Conseil des Ministres le 12 juillet 2017. Il s'agit de Monsieur Ali KAFANDO, son entrée en fonction a permis l'opérationnalisation du budget de l'Académie.

Il a été affecté courant 2017 au Président de l'Académie un véhicule de tourisme usagé ayant 40 000 km au compteur.

Monsieur Ibrahima ZARE nommé DAF de l'Académie par décret n°2017-0675/PRES/PM du 21 Juin 2017 a démissionné par lettre en date du 01 Février 2019 adressé au Président de l'Académie.

Monsieur Apollinaire Aristide NIKIEMA inspecteur du trésor nommé en conseil des ministres Directeur de l'Administration et des Finances en Février 2019 et qui a effectivement pris fonction le 22 mars 2019, a rendu sa démission le 03 juin 2019.

Monsieur Daniel ZERBO, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, a été nommé Directeur de l'Administration des Finances par décret en conseil des ministres le 25 Juillet 2019.

Ces difficultés administratives ont eu un impact certain sur le fonctionnement normal de l'Académie.

6.8 Mise sur pied d'un Comité pour l'élaboration du plan stratégique de l'Académie en 2017 :

Président le Pr Arouna Ouédraogo, et pour membres : Michel Sédogo, Alain Sissao, Adjima Thiombiano, Stanislas Ouaro, Hamidou Touré, et un économiste planificateur à solliciter auprès de la présidence du Faso. Le comité travaillera de près avec les collègues pour produire un draft à valider en AG.

Le règlement intérieur amendé a été adopté par acclamation à l'AG du 21 Avril 2017.

Un changement a été opéré sur la vision de la séance académique solennelle telle qu'arrêté en réunion de Bureau de l'Académie le 20 avril 2017. Le format de la rentrée solennelle a été revu et

il a été admis que chaque collège organise ses propres conférences bien avant la date de la rentrée solennelle. A l'issue de la tenue des conférences, chaque collège devra produire un rapport et c'est la synthèse de tous les rapports des collèges qui sera présentée et remise le jour de la rentrée solennelle au Président du Faso.

6.9 A la demande de l'Assemblée nationale, l'Académie a produit un document sur "Analyse du système d'enseignement au Burkina Faso" en date du 19 Juin 2017.

6.10 Le site web de l'Académie est en cours d'élaboration. Le consultant choisie a déposé son rapport. Le président de l'Académie a saisi le Directeur de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication pour parfaire la sécurisation du site.

6.11 L'Académie a entrepris le processus de confection de tenues de cérémonies pour les académiciens. Une partie des tenues devrait être livrée en 2019.

6.12 Préparatifs de l'Organisation d'un colloque panafricain sur la protection des végétaux en Afrique du 8 au 12 Juin 2020 à Ouagadougou sous le très haut patronage de son Excellence le Président du Faso.

Le comité d'organisation a été mis en place. Il est présidé par Dr SEDOGO Michel Directeur de Recherche, Membre du Collège SNA et ancien Vice-président de l'ANSAL-BF. Le comité d'organisation est composé de six commissions dont une commission scientifique internationale présidée par Dr SEREME Paco Directeur de Recherche et membre du Collège SNA. Les termes de références (TDR) du colloque sont en cours d'actualisation et le programme provisoire du colloque est en cours de finalisation.

Ce colloque sera co-organisé par l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso, la Direction Générale des Productions Végétales du Ministère de l'agriculture, des Aménagement Hydroagricoles (DGPV/MAAHA) avec l'appui du Comité des pays en développement (COPED) de l'Académie des Sciences de France.

7. Bilan financier

Se référer aux rapports d'exécution des comptes administratifs de 2017 et 2018 du Directeur de l'Administration et des Finances et aux rapports d'exécutions des comptes de gestion 2017 et 2018 de l'Agent Comptable ainsi qu'au bilan financier du trésorier de l'Académie.

Conclusion

La participation aux rencontres internationales a permis à notre académie de se faire connaître et de s'insérer dans le concert des académies sur le plan international.

La préparation des études pour la séance académique solennelle s'est poursuivie et les perspectives d'organisation de cette activité phare pour l'année 2020 sont bonnes. Le travail devra être intensifié pour que cette activité solennelle de l'Académie puisse enfin se concrétiser.

L'Académie a bénéficié d'une dotation budgétaire pour son fonctionnement. Elle remercie les plus hautes autorités de l'Etat pour l'effort consentis à cet effet. Cependant, elle n'a pas pu bénéficier, au cours de l'année 2018 et de l'année en cours, des investissements nécessaires à la réfection de la "Villa Mélégué" sise à Ouaga 2000 qui lui a été attribuée comme siège provisoire. **L'Académie souhaite vivement que les plus hautes autorités puissent lui accorder, au cours des prochaines années, des budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'Etat, et en investissement les allocations nécessaires à la réfection de son siège à la « villa Mélégué ».** Par ailleurs elle reste dans l'attente de la décision d'attribution de l'ex-palais du président de la république, sis à côté de l'actuel Premier ministre, que lui a promis le Président du Faso.

Fait à Ouagadougou le 13 Décembre 2019

Le Secrétaire Perpétuel

Le Président

Pr Hamidou TOURE

Chevalier de l'Ordre National

Pr Robert T. GUIQUEMDE

Commandeur de l'Ordre de l'Étalon